

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'EGLISE DE FRANCE

Siège social : 50 rue de Bourgogne - 75007 Paris - C.C.P. 32.228.84 La Source

Bulletin n° 11

Janvier - Mars 1979

1. - Veuillez noter la date de notre 4^o congrès national qui aura lieu à PARIS, les 26, 27 et 28 NOVEMBRE 1979

Cette session sera précédée, les 24 et 25 Novembre, des journées de travail du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines.

2. - Veuillez :

- a) répondre au questionnaire préparatoire (feuille spéciale jointe), même si vous ne pouvez pas participer à la session ;
b) faire parvenir votre inscription de principe avant le 20 MAI.

Tous ceux et toutes celles qui auront fait parvenir à temps leur inscription de principe recevront en temps voulu :

- une feuille d'inscription définitive,
 - le programme de la session,
 - le fichet de réduction S.N.C.F., s'il a été demandé.
-

EDITORIAL

Chaque archiviste a dû recevoir, à titre personnel, la note, précédemment adressée à son évêque ou à son (sa) supérieur(e), relative à la nécessité d'un renouveau d'attention à la question des archives, avec l'article intitulé "Eglise, que dis-tu de toi-même ?" destiné à une large diffusion. Cet article a déjà paru de divers côtés. Mais tous les intéressés n'ont pas encore envoyé au secrétariat de l'Association un exemplaire du bulletin où ils ont fait paraître cet article (ou au moins les références précises et complètes). Prière de faire cet envoi au plus tôt : Archivistes, pensons aux archives !

Avec l'annonce du prochain congrès (à Paris, les 26, 27 et 28 novembre prochain), cet envoi indiquait que le thème général serait la question des archives ecclésiastiques et religieuses comme élément spécifique du patrimoine de l'humanité. C'est aussi dans cette perspective qu'est donc envisagée l'élaboration du projet de règlement général demandé de bien des côtés. Chacun est partie prenante de la mise au point de ce document, dont la préparation avant le congrès et la discussion au cours du congrès pourront bénéficier de l'expérience de chacun. Merci.

Charles Molette.

MEMENTO

Nous aurons une pensée et une prière particulières pour :

- dom Jacques Rousse, o.s.b., de l'abbaye Saint-Paul de Wisques, qui, à l'occasion des rencontres annuelles des Pères Abbés, a eu le souci de les aider à renouveler leur attention à l'importance des archives.
- - - : - - -

QUELQUES NOTES SUR LES ARCHIVES DU DIOCESE DE TULLE

C'est grâce à l'évêque actuel, Monseigneur J. Baptiste Brunon, que les archives du diocèse de Tulle prennent forme. Arrivé en Corrèze en 1970, il a vivement désiré que soient conservés dans de bonnes conditions, pour l'avenir, tous les documents essentiels qui gardent mémoire de l'histoire vivante d'un diocèse. Depuis quatre ans, sur son invitation et avec l'aide du personnel de l'évêché, j'ai donc entrepris le classement rationnel de ces Archives diocésaines.

1. Les péripéties de l'histoire d'un diocèse.

Il faut, d'abord, relater brièvement ce qu'a été et ce qu'est, géographiquement, le diocèse de Tulle. Il coïncide, on s'en doute, avec le département/ de la Corrèze; et celui-ci recouvre à peu près exactement la partie sud de l'ancienne province du Limousin, qu'on appelait, bien avant la Révolution, le Bas-Limousin. Mais ce diocèse a connu des péripéties diverses depuis les origines de l'évangélisation.

Première période : Des origines (c'est-à-dire depuis l'apostolat de St Martial, à la fin du 3^e siècle, et la création de l'évêché de Limoges) jusqu'en 1317, l'ensemble de ce qui constitue l'actuel diocèse de Tulle et l'ensemble de ses paroisses, au fur et à mesure qu'elles furent fondées, ont fait partie du diocèse de Limoges. On sait que ce fut, avec Bourges, le plus étendu des évêchés de l'Ancien Régime, puisqu'il comprenait le territoire couvert aujourd'hui par les départements de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la Corrèze et qu'il débordait même sur le Quercy et le Poitou.

Seconde période : En août 1317, le pape Jean XXII détachait du diocèse de Limoges 51 paroisses pour créer un des plus modestes évêchés de l'ancienne France autour de l'abbaye de Tulle. Les 240 autres paroisses qui font aujourd'hui partie du diocèse, restaient partie intégrante du diocèse de Limoges. Cet état de fait durera jusqu'à la Révolution française.

Troisième période : de 1790 à 1801. La Constitution civile du clergé ayant décidé qu'il y aurait, en principe, un évêque par département, le 20 février 1791, la Corrèze élut un évêque constitutionnel qui, du reste, se retira avant le Concordat de Napoléon. Le diocèse resta vacant, suivi, par moments, par un administrateur apostolique.

Quatrième période : 1801-1822. A la suite du Concordat, le diocèse de Tulle en son entier, aussi bien celui créé en 1317 que celui décidé par les Révolutionnaires, fut supprimé. Et toutes les paroisses de la Corrèze firent à nouveau partie du diocèse de Limoges.

Cinquième période : de 1822 à nos jours. Le nouveau Concordat signé en 1817 par Louis XVIII prévoyait le rétablissement du diocèse de Tulle. Mais les Chambres refusèrent de ratifier cette disposition. Ce n'est qu'en 1822, par la Bulle Paternæ Charitatis que le diocèse de Tulle actuel, comprenant l'ensemble du département de la Corrèze, trouvait les assises qu'il a conservées jusqu'à nos jours. En 1823 Mgr de Sagey en prenait possession.

Si j'ai rappelé cette chronologie c'est qu'elle a eu des incidences très concrètes sur les dépôts d'Archives. C'est dire que si l'on veut faire l'histoire du diocèse de Tulle, il faut effectuer des recherches aussi bien dans les Archives départementales de Limoges et de Tulle que dans les Archives diocésaines de ces deux villes.

J'ajoute cependant que le territoire actuel du diocèse de Tulle n'est pas seulement une unité administrative. Le Bas-Limousin a toujours formé, à l'inté-

rieur des provinces du Limousin et de la Marche, une véritable unité géographique, ethnique, culturelle et religieuse. Cette unité était d'ailleurs reconnue comme telle depuis le Moyen-Age. Au fond, l'Histoire du diocèse de Tulle ne peut se séparer, quoi qu'il en soit des limites anciennes du diocèse, de l'Histoire religieuse du Bas-Limousin.

2. Les archives diocésaines.

a) L'état actuel des archives diocésaines.

Il faut d'abord souligner que ces archives ont beaucoup souffert de divers déménagements successifs; et j'emploie le mot le moins péjoratif possible en disant cela. Bien des choses ont joué : les diverses créations et suppressions du siège d'abord; les événements consécutifs à la Révolution et à l'absence pratique de toute autorité diocésaine entre 1795 et 1802; la Séparation (de 1906) qui a vu l'évacuation du Grand Séminaire et de l'Evêché; enfin il faut ajouter des imprudences dommageables dues à des prêtres, qui, à plusieurs reprises, ont emporté des pièces de valeur pour travailler chez eux, archives qui, par suite de mort impromptue ou d'incendie, ne sont pas revenues à l'Evêché. Ce sont les archives en particulier du chapitre cathédral, si importantes pour l'histoire diocésaine, qui ont le plus souffert de ces imprudences.

En fait, actuellement, et pour l'essentiel, les Archives ^{actuelles} du diocèse de Tulle commencent avec l'arrivée de Mgr de Sagey, lors du rétablissement définitif du siège, en 1823. Pour les archives antérieures à la Révolution, il faut, comme je l'ai dit, s'adresser aux Archives départementales de Tulle, ou même de Limoges; et pour la période 1801-1823, il faut se reporter aux Archives du diocèse de Limoges.

b) Le classement en cours.

Le classement est bien avancé, mais n'est pas terminé. De plus, depuis que les prêtres du diocèse, alertés à diverses reprises par la semaine religieuse, "Eglise de Tulle", ont connu le travail en cours, beaucoup de dossiers nouveaux ont été déposés à l'Evêché. Une prospection dans les paroisses où il n'y a plus de curé résident - 204 sur 295 - doit amener à collecter bien d'autres documents intéressants.

J'ai adopté, bien entendu, les cotes prévues au plan national. Par ailleurs le travail se fait en collaboration très fructueuse avec la direction des Archives départementales. Les Registres des Actes de Catholicité, de 1800 à 1860, ont du reste fait l'objet d'un dépôt à ces mêmes Archives, selon l'exemple de ce qui s'est fait il y a quelques années à Bourges.

c) Quelques remarques d'ensemble.

* Il y a peu de dossiers antérieurs à la Révolution; mais quelques documents intéressants concernent cependant l'institution des "prêtres-filleuls", si nombreux au Moyen-Age en Limousin, ou l'établissement de familles religieuses locales.

* Il est dommage que, depuis la création de la "Semaine religieuse", en 1889, les différents responsables n'aient pas jugé bon de conserver un certain nombre de documents concernant le détail de délibérations du Conseil épiscopal par exemple, ou de certaines visites pastorales, ou encore la correspondance échangée avec le ministère des cultes, la Préfecture, etc... Les comptes rendus de la Semaine religieuse sont nécessairement "minimistes" dans leur formulation. L'élaboration d'une décision importante est toujours précieuse pour l'historien de la vie religieuse.

* Il y a quelques enquêtes diocésaines éclairantes, comme celle de 1911, très détaillée et contenant les réponses à peu près complètes des curés du diocèse. La comparaison avec des enquêtes similaires effectuées après la guerre de 14-18 et après celle de 39-45, serait précieuse. Ces dernières enquêtes sont malheureusement incomplètes.

* Un bon exemple : les archives du Carmel de Tulle ont été retrouvées à peu près intégralement, lorsque les dernières Carmélites ont rejoint, il y a quelques années, d'autres maisons. D'autres archives de maisons religieuses fermées sont également en voie de récupération.

* * *

Un manque important à signaler.

Je voudrais, en terminant, faire part d'une constatation regrettable, mais non pas comme un jugement, au contraire comme un appel pour l'avenir. Je sais du reste que ce que je vais dire n'est pas propre au diocèse de Tulle, mais concerne quantité de diocèses en France.

Il s'agit des archives concernant les divers mouvements d'Action Catholique, qu'il s'agisse de l'Action Catholique générale ou des mouvements spécialisés. Il n'y a à peu près rien les concernant, alors qu'ils ont été et sont encore à l'origine d'efforts fructueux pour l'évangélisation. On comprend bien ce qui s'est passé. D'abord, rien n'était prévu, dans les divers "rayons" de l'archiviste diocésain, pour recueillir les dossiers les concernant. La force de l'habitude a joué. En second lieu la Semaine religieuse rendait compte de ce qu'on jugeait utile ou important. Il y avait aussi des bulletins de mouvement, des bulletins paroissiaux qui se faisaient l'écho des manifestations spectaculaires. Le malheur c'est que souvent ces bulletins étaient simplement ronéotypés et ne faisaient pas l'objet d'un dépôt légal. Enfin, et j'en ai fait l'expérience dans les débuts de la Mission de France, quand des mouvements sont créés et se débattent avec mille difficultés, ils n'ont pas du tout le souci de penser à des "archives" pour l'avenir; ils ont assez à faire pour vivre intensément les heures présentes. - Double manque à gagner pour l'histoire et donc pour l'Eglise : car ce sont justement les "genèses" des oeuvres ou des mouvements qui sont évocateurs et porteurs de leçons utiles à méditer.

Quoiqu'il en soit le fait est là. Il reste une possibilité. Grâce à Dieu, beaucoup de prêtres, surtout d'anciens aumôniers, encore plus de laïcs anciens ou toujours militants, sont bien vivants. Il faut recueillir leurs témoignages et reconstituer ainsi au moins en partie ce qui manque. J'ai commencé à le faire et je voudrais avoir du temps pour continuer : c'est aussi une façon plus moderne de constituer des archives qui seront de plus en plus précieuses demain.

Jean VINATIER

- - - - -

APPEL

Désireux de mettre à jour et de conserver les Archives du Diocèse de TULLE, nous voudrions rassembler, avec le concours de toutes les bonnes volontés, les principaux documents qui intéressent l'histoire des Mouvements d'Action Catholique, pour le Bas-Limousin.

Jean VINATIER

L'évêque de TULLE recommande tout particulièrement cette initiative du P. VINATIER. Il est bon qu'une Eglise locale connaisse bien son passé. Ce sont ses racines. Grâce à ses racines, il est possible de reprendre plus de vigueur et plus d'élan vers l'avenir.

+ Jean Baptiste BRUNON
évêque de TULLE.

- - - - -

COLLECTE des ARCHIVES HISTORIQUES
des PAROISSES du DIOCESE de PARIS (1)

Dans le cadre de la redécouverte par l'Eglise de France de l'intérêt des Archives, le cardinal Marty me demanda, en 1973, de recueillir dans la Maison diocésaine ce qui pouvait subsister des archives paroissiales.

La mission qui m'était confiée concernait les paroisses du diocèse de Paris actuel, réduit à ses vingt arrondissements "intra muros", dans cette limite restreinte par la création en 1966 des trois diocèses de Saint-Denis, Créteil et Nanterre.

Ce domaine était encore important. Les Archives diocésaines comportaient un fonds non négligeable établi à une époque relativement récente, mais qui, de fait, complète, pour l'histoire, les dépôts ou même, en certains cas, supplée à la défaillance de quelques paroisses.

Pendant qu'était aménagé un local au 4ème sous-sol de la Maison diocésaine, rue de la "Ville l'Evêque", rappelant le domaine seigneurial des évêques de Paris, j'alertais les curés en leur donnant toutes indications nécessaires.

Je limitais ce premier dépôt à la date de 1945 à partir des archives les plus anciennes, sans doute la période concordataire.

Il s'avéra que cette opération était plus difficile que je ne l'avais pensé : ignorance du problème, aucune connaissance de ce qui pouvait exister, large manque de curiosité à l'égard des "vieux papiers"... sans intérêt ! Sauf quelques cas rares, il n'y avait pas refus de s'en débarrasser, mais peu de zèle à les rechercher, à les grouper (bien que n'ayant aucune mission de les classer) et de les acheminer.

De 1974 à fin 1978,
 . 43 paroisses ont versé leurs archives
 . 52 paroisses n'ont rien versé.

quelques-unes, créées depuis 1945, n'étaient pas concernées.

Les documents reçus et sommairement classés (permettant cependant une recherche assez rapide) constituent 540 cartons et 59 mètres de registres divers.

Ce résultat manifeste le très grand intérêt de constituer ce dépôt. Parcourons-le sommairement en suivant le cadre de classement. La cotation a été faite selon l'édition de 1976, légèrement remaniée dans la suite en 1978.

SERIE A. Relations avec la hiérarchie.

Très peu de documents conservés, mais complétés heureusement par les dossiers de l'Archevêché : notamment pour les circonscriptions paroissiales modifiées par la création de nouvelles paroisses (quelques contestations !). Quelques visites pastorales.

SERIE B. Personnel.

Hors des curés, qui recherchent parfois leurs prédécesseurs, même sous l'Ancien Régime, peu de mention des vicaires et prêtres attachés à la paroisse. Aucune liste des religieux et religieuses, ni même des Instituts situés sur la paroisse. Quelques registres "de prêtres de passage" célébrant la messe.

(1) Ce texte reproduit l'exposé présenté à l'Assemblée générale de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, le jeudi 14 décembre 1978.

Le personnel peut être repéré dans les registres de paiement ou dans les registres de la Fabrique, pour les maîtres de chapelle, organistes ou chantres.

Les ordos parisiens ne donnent les noms des curés et des vicaires qu'à partir de 1855.

SERIE C.

Hors des registres de catholicité, qui sont déposés ailleurs, plusieurs des documents prévus pour la "vie paroissiale" sont bien représentés.

* Annonces - 13 paroisses ont gardé ces documents :

Saint-Roch 19 registres (1840-1935)

Saint-Eustache 34 registres (1838-1872 ; 1894-1908)

Saint-Louis-d'Antin 41 registres (1868-1955)

Saint-Merry 16 registres (1889-1963)

Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle 26 registres (1910-1964)

* Coutumiers 5 datant de 1864, 1875, 1906

* Sermons - Saint-Jean-Saint-François : 59 cahiers accompagnés de 3 cahiers de tables (1840-1886)

- Saint-Merry : 7 (sur 9) cahiers de sermons du curé Gabriel entre 1805 et 1861, transcrits par Mme Letourneau, mère du curé de Saint-Sulpice.

* Catéchismes : de nombreuses listes d'enfants, plusieurs collections des conférences recopiées avec soin et en volumes reliés (Sainte-Marguerite, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Roch).

* Ecoles libres : listes d'élèves, de professeurs, constructions, documentation relativement pauvre.

* Confréries, oeuvres de piété, nombreuses confréries, tenaces.

A Sainte-Anne-de-la-Maison-Blanche : Mont Carmel, Immaculée Conception, Passion. Une confrérie propre à la paroisse, "de Sainte Anne", a noté en trois registres des adhérentes de 20 pays. Noms et adresses n° 1 à 9330.

A Saint-Gervais, archiconfrérie de Sainte Philomène fondée en 1876 par Mgr Guibert. N° 1 à 17 313; cette dernière adhérente, une américaine de Boston inscrite le 8 septembre 1960.

L'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires, érigée en 1892, a confié au dépôt 8 registres et 5 cartons, mais, bien vivante, elle garde sa documentation récente.

* Oeuvres d'assistance et de charité : Moins nombreux documents, mais certains importants.

A Saint-Eustache, les Messieurs et Dames du Bon Secours, en associations séparées, ont légué des registres d'assemblées, de membres depuis 1805 à 1968.

Une "œuvre de patronage" comporte des procès verbaux de 1857 à 1885.

A Saint-Roch, un registre de "personnes assistées" grand in folio, entre 1787 et 1812.

A Saint-Merry; un registre des Dames de Charité 1805-1843.

Les conférences de Saint Vincent de Paul sont représentées par 26 registres 1841 à 1954 à Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

En 4 paroisses avec des séries plus modestes.

SERIE D

Les titres de propriété sont nombreux, généralement bien groupés en régime de séparation, moins exactement dans la suite (liste dans les registres de comptes des Fabriques).

Les inventaires de mobiliers figurent en 12 paroisses à des dates variables. À Saint-Gervais : 7 de 1824 à 1906 ; à Saint-Roch (où l'un des inventaires a servi récemment à déterminer la propriété d'un immeuble attenant à l'église)

Le récolement des objets d'art, évoque la sauvegarde des chandeliers et objets d'art et l'écart entre les inventaires (notamment celui de 1854) et la situation actuelle...

Travaux, aménagements sont représentés par des mémoires très nombreux à travers toute cette période, en liassés séparées ou incorporées aux pièces financières justificatives.

SERIE E. Administration temporelle.

Les registres de Fabrique, essentiels, ont été versés par 22 paroisses (mais manquent totalement ou presque dans les autres), très bien tenus et calligraphiés avec soin.

En revanche, les pièces justificatives sont représentées dans presque toutes les paroisses, par des dépôts parfois très importants : 12 cartons à Saint-Leu, 15 à Saint-Jean Saint-François, Notre-Dame-des-Victoires, 31 à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 36 à Saint-Gervais, 111 à Saint-Roch.

Des recettes des quêtes, des chaises, des messes, des mariages et convois très fréquents.

Peu de registres de traitements, mais de nombreux registres à souche des mandats de paiement.

La gestion financière des œuvres est peu fréquente et laisse souvent à désirer.

Fondations, donations, legs sont très fréquents.

SERIE F.

ne comporte guère que des dossiers ou quelques éléments concernant la séparation.

Les rapports avec la Préfecture et la Cour des comptes se retrouvent, mêlés à la Série E, en des dossiers peu importants.

* * *

Deux paroisses ont constitué une documentation abondante et bizarrement classée.

À Saint-Roch, ce travail fut peut-être commencé par un curé, Claude Marduel, (curé de 1787 à 1833) ayant succédé à son oncle Jean-Baptiste (curé de 1749 à 1787). Epris d'histoire, ils ont réuni les documents les plus variés, originaux ou copies, celles-ci sur manuscrits des Archives nationales ou d'anciens livres à la Bibliothèque nationale. Paroisse des Tuileries, le quartier était habité par des personnalités notables.

Tous les documents sont classés par ordre alphabétique (Abbé Aubert, Badiageonnage de la maison n° 8, Balayage par la police, etc..) succession pittoresque ! 21 liasses comportant souvent un seul document mais, par exemple n° 371, un énorme dossier "succession Marduel". Les liasses sont numérotées de 1 à 663.

Sur ce modèle singulier, des curés successeurs ont constitué des liasses numérotées 700 à 1023 (une signature de Pie VII à Savonne du 30 décembre 1804), n° 915 funérailles religieuses de Diderot - n° 887 La Fontaine converti et administré.

Les derniers numéros sont datés de 1920 à 1940.

Avec deux autres séries de 15 à 42, cet ensemble comporte 1080 documents - dont les titres ont été relevés.

Une autre paroisse, avec une méthode analogue a classé, sous lettres d'alphabet, 118 dossiers, souvent très importants.

Des documents fort divers, classés en Z se retrouvent dans les papiers des curés (Cochin, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas et fondateur de l'hospice devenu hôpital) . Une circulaire de Guizot sur les écoles (qui semble être de la main du ministre), registre d'abjurations, 1699, à Saint-Germain-l'Auxerrois; baptêmes et mariages clandestins entre 1794 et 1797 (églises fermées) à Sainte-Mar guerite et Saint-Gervais. Un livre de prône, sur parchemin fatigué, à Saint-Gervais (XVIII°)

Histoire au jour le jour d'une église récente, Sainte-Jeanne-de-Chantal - de 1936 à 1954, 287 pages dactylographiées, un feuillet arraché par le bombardement de 1943, qui fit fermer l'église pendant 9 ans (seule église endommagée par la dernière guerre - avec l'église de Dugny détruite au diocèse de Saint-Denis).

A ces documents envoyés par les paroisses, les dossiers qui existaient à l'archevêché apportent, pour l'historien, d'heureux compléments concernant :

- l'histoire des paroisses en des études systématiques datant des années 1880-1900 environ.
- les anciennes circonscriptions et anciennes églises disparues (Saint-Victor, Saint-Magloire et d'autres).
- des études faites par certains curés.
- la construction de la basilique Sainte-Jeanne-d'Arc après un voeu du cardinal Amette (en 1914), signatures d'un Livret du Comité de Haut Patronage (1931) : cardinal Verdier, Doumergue, Poincaré, Pétain, Lyautey, Franchet d'Esperey, Weygand, et d'autres, français ou étrangers.

Cette basilique fut achevée et inaugurée par le cardinal Feltin.

Mon projet est de terminer en 1979 ce premier ramassage auprès des 55 paroisses qui n'ont pas encore, à ce jour, acheminé leurs archives à la Maison diocésaine.

Guillaume de VAUMAS

A propos du sauvetage des archives paroissiales, il est possible de signaler que le 24 décembre 1978, la Revue religieuse du diocèse de Cahors et le 29 décembre 1978, l'Aquitaine, semaine religieuse de l'archidiocèse de Bordeaux et de Bazas, lançaient un appel signé de l'archiviste diocésain pour le rassemblement et le versement aux archives diocésaines, de toutes les archives paroissiales des paroisses sans prêtre résident et de toutes les archives paroissiales inutiles pour l'administration courante.

Cur iste, cur ille, cur non ego ?.....

UN FOND D'ARCHIVES CULTUELLES AU BUIS-LES-BARONNIES (DROME)

L'Association des "Amis du Buis et des Baronnie", société d'histoire locale présidée par Monsieur Aimé Buix, dont le siège est au Buis-les-Baronnies, dans le sud du département de la Drôme, vient de terminer une première mise en ordre du fonds culturel local en établissant un pré-inventaire des archives religieuses qui se trouvent à la cure de la paroisse.

Le Buis-les-Baronnies fut longtemps le siège d'un archiprêtre et les archives d'une douzaine d'églises environnantes constituent une partie des pièces rassemblées.

L'ensemble des archives culturelles se compose, pour une part de manuscrits et de registres de la fin du XV^e siècle à nos jours, d'un fonds de bibliothèque de quinze cents volumes environ, principalement d'ouvrages des XVII^e et XVIII^e siècles, pour l'autre part.

Alertées dès le début des travaux, en 1976, les Archives départementales de la Drôme à Valence ont passé, en 1977, un contrat général avec l'Association diocésaine de Valence précisant que les archives des paroisses, registres d'états religieux compris, seraient déposées à titre révocable dans les locaux départementaux. Par disposition particulière le fonds religieux du Buis-les-Baronnies est laissé en garde à l'Association des "Amis du Buis et des Baronnie" pour lui permettre de continuer l'exploitation des archives, maintenant ordonnées, par un travail d'analyse et de rédaction des travaux.

Parallèlement, se poursuit l'archivage d'un fonds hospitalier existant au Buis-les-Baronnies dont les pièces les plus anciennes remontent à la même époque de la fin du XV^e siècle.

L'avantage de mener de front ces deux inventaires permet un éclairage réciproque entre les deux parties qui ne peut que favoriser l'intelligence et la connaissance de l'histoire locale.

Parmi les pièces intéressantes qui seront à exploiter on peut déjà citer dans le fonds culturel : une suite de fondations de messes du XV^e au XX^e siècle donnant le détail des cessions, des legs et des donations; un ensemble de documents sur les confréries et les associations religieuses, particulièrement sur les Pénitents Blancs de Notre-Dame de Pitié, de 1596 à 1848; un registre d'actes "transcrits en forme authentique" qui jusqu'à présent manquait au fonds 6 H des Dominicains du Buis aux Archives départementales, il regroupe des copies d'actes de 1319 à 1615 intéressant les couvents des Frères Prêcheurs du Buis.

On peut distinguer d'entre les pièces du fonds hospitalier trois recueils de l'Assemblée du Conseil des Pauvres qui détaillent les réunions et leurs délibérations de la fin du XVII^e siècle jusqu'à la Révolution. Un ensemble de legs et de donations complètent ceux dont il est question dans le fonds des archives religieuses.

L'interpénétration entre ces deux fonds est très importante durant l'Ancien Régime et s'il est nécessaire de respecter leur intégrité, c'est une circonstance heureuse d'avoir à les traiter de conserve.

L'intention de l'Association des "Amis du Buis et des Baronnie" est de mener à bonne fin l'archivage et l'analyse du fonds religieux et du fonds hospitalier avant de commencer les études de détail nécessitant l'intervention de spécialistes. Dès l'achèvement de ce premier travail il sera nécessaire d'établir, par comparaison avec le fonds du Buis-les-Baronnies détenu par les Archives départementales de la Drôme, l'inventaire complet de l'ensemble religieux dont l'exploitation systématique pourra alors commencer.

Pierre VARLET
secrétaire de l'Association
des "Amis du Buis et des Baronnie".

*Une journée d'étude qui met en lumière
le travail des archivistes diocésains.*

La Société d'histoire ecclésiastique de la France s'intéresse actuellement aux archives de source ecclésiastique.

Ces archives sont, bien évidemment, la source de toute recherche historique dans le domaine de l'histoire religieuse.

*
* *

Pour la réunion du 18 novembre 1978, cette Société avait fait appel à M. Mollette, président de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, afin de traiter, dans son ensemble, la question "Les archives de l'Eglise de France. Problèmes de collecte et de conservation".

Il s'agissait alors de présenter :

- 1) la situation actuelle des archives ecclésiastiques et religieuses en France : les différentes espèces de fonds et la diversité des situations particulières qui en résulte ;
- 2) l'effort en cours : les préparations lointaines, l'effort entrepris du côté des congrégations féminines, ainsi que les colloques franco-polonais qui en sont sortis (et dont Mgr Poupard, à titre de vice-président de la Société d'histoire ecclésiastique, avait souhaité que fût souligné l'intérêt que la publication de leurs actes avait suscité tant en France qu'à l'étranger) ;
- 3) l'Association des archivistes de l'Eglise de France : ses origines, son bulletin, ses congrès, ses relations avec les Archives de France, ainsi que les premiers résultats de l'action entreprise et le mouvement qui se dessine (nominations et formation d'archivistes, attention portée aux archives qui se créent chaque jour, etc.), non sans que soient aussi évoquées les ombres au tableau (celles qui peuvent provenir, non seulement des destructions inconsidérées, de la négligence ou des vols, mais encore - par exemple - celles qui peuvent provenir de quelque malveillance matérielle ou morale).

Après cet exposé assez dense, la discussion qui s'était prolongée plus d'une heure avait montré l'intérêt porté par l'auditoire à la question abordée.

*
* *

Afin de prolonger, et en province, l'écho de cette conférence, la Société d'histoire ecclésiastique de la France a pensé qu'il était bon de se pencher sur un aspect particulier : "Les archives paroissiales. Problèmes de conservation et d'utilisation". Mais, pour réaliser avec quelque chance de succès une journée d'étude de ce genre, il était nécessaire de choisir une région de France où se trouvaient réunies un certain nombre de conditions. Et c'est ainsi que le Nord a retenu l'attention, par suite de la conjonction d'efforts, dont le point de départ doit être recherché dans le travail accompli au sein du diocèse d'Arras.

A plusieurs reprises déjà l'abbé Léon Berthe, archiviste diocésain d'Arras depuis 1971 et membre du bureau de notre Association, a eu l'occasion d'évoquer, dans ce bulletin, le travail qu'il a entrepris et qu'il poursuit dans le diocèse d'Arras. Ses recherches personnelles - depuis une trentaine d'années déjà - lui avaient fait fréquenter les Archives départementales et l'avaient fait entrer dans la Commission des archives diocésaines dès ses origines en 1967. Tout naturellement donc, l'abbé Berthe était entré en relation avec Pierre Bougard, l'archiviste départemental du Pas-de-Calais; une collaboration amicale s'est ainsi développée

entre les deux hommes; et une présentation, en duo, de "Dix ans de sauvegarde des archives paroissiales dans le diocèse d'Arras" a pu offrir le noyau de la journée d'étude qui s'est tenue le samedi 17 mars à l'Université de Lille III.

Car Yves-Marie Hilaire, qui pour sa thèse de doctorat d'Etat avait étudié "la vie religieuse des populations du diocèse d'Arras (1840-1914)" (cf. infra p.44) et qui a beaucoup travaillé les archives des paroisses d'Arras, est actuellement directeur du Centre interdisciplinaire pour l'étude des religions de l'Université de Lille III. En accueillant cette journée d'étude, Y.-M. Hilaire pouvait donc, tout naturellement aussi, présenter "l'intérêt des archives paroissiales pour l'histoire religieuse contemporaine", à partir de l'exemple concret des registres de paroisse du diocèse d'Arras.

Après un repas festif qui a permis de célébrer dignement l'importance de cette rencontre studieuse, l'après-midi offrit la possibilité d'élargir les perspectives. Ce sont, en effet, les archives des paroisses protestantes qu'évoqua François Hinly, directeur des services d'archives du Bas-Rhin. Puis un nouveau duo, bien accordé, entre l'abbé Bizeau, archiviste diocésain de Chartres, vice-président de notre Association et dont la longue expérience personnelle en ce domaine est bien connue, et Bernard Mahieu, conservateur en chef aux Archives nationales, qui évoqua le travail accompli journellement dans les registres de catholicité de la région parisienne conservés pour les cent dernières années rue Barbet de Jouy à Paris.

Après quelques mots de conclusion de Guy Duboscq, directeur général honoraire des Archives de France et président de la Société d'histoire ecclésiastique de la France, chacun pouvait se réjouir de l'intérêt de cette journée et de l'importance, pour l'histoire, de la conservation des archives paroissiales et des richesses qu'elles peuvent recéler.

De plus, si l'on gardait présent à l'esprit le souvenir de la longue expérience personnelle acquise - à partir de l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou - par l'abbé Bizeau dans ce domaine des archives paroissiales, et si l'on se rappelait le travail accompli dans le diocèse d'Arras, il apparaissait avec évidence que pratiquement l'intérêt pour les archives paroissiales n'a pu naître et se développer que grâce au travail de sauvetage effectué obscurément et avec ténacité par les archivistes diocésains partis en courageux explorateurs, selon l'expression employée naguère par Gabriel Le Bras pour évoquer précisément les débuts de l'abbé Bizeau transportant dans sa voiture tous les documents que l'amitié de ses confrères acceptait de lui confier...

*
* *

Nous donnons ici quelques extraits de l'intervention de l'abbé Berthe, avec - en annexe - la liste des articles parus dans Eglise d'Arras au sujet des archives :

DIX ANS DE SAUVEGARDE DES ARCHIVES PAROISSIALES

DANS LE DIOCESE D'ARRAS

(Extraits de la communication donnée par l'abbé Berthe lors de la journée d'étude de la S.H.E.F. organisée à l'Université de Lille III le samedi 17 mars 1979)

Le diocèse d'Arras ?

Il fait figure encore de "gros diocèse". Département et diocèse coïncident chez nous. Ce sont donc plus de 1.400.000 habitants, répartis, selon l'annuaire diocésain de 1979, sur 478 paroisses principales et 547 annexes. Comme partout le nombre des prêtres a baissé très fort ces dernières années. Début 1979 il n'est plus que de 881, contre 1.097 au début de 1967, quand on a créé la Commission d'archives.

Presque aussi peuplé que le diocèse de Lille, notre diocèse présente cependant une physionomie très différente :

- seulement 228.000 ha. à Lille, contre 662.000 chez nous.
- " 242 communes à Lille, " 898 chez nous.
- " 396 paroisses à Lille, mais encore 1.170 prêtres au service du diocèse.

Chez nous, avec la poussière des petites paroisses, pour un nombre de prêtres bien restreint, les problèmes ne sont pas les mêmes que dans le diocèse où nous sommes ici.

Il y a une douzaine d'années, de nouvelles structures pastorales sont apparues, doublant la texture paroissiale et tendant de plus en plus à se substituer à elle : 4 archidiaconés (sud, mines, nord, littoral), douze zones pastorales, 41 doyennés, voilà le diocèse d'Arras. (cf. Tableau)

Tout cela est important dans le cadre de notre sujet d'aujourd'hui. Comme on a fermé beaucoup de presbytères depuis 15 ans et pratiqué je ne sais combien de regroupements de paroisses, de créations de secteurs, le rôle des doyens a grandi au plan pastoral. Pour le décharger des questions financières et administratives, on a créé les D.Z.A.T. : les délégués de zone aux affaires temporelles... et les D.D.A.T. : délégués de doyenné aux affaires temporelles. Pour les archives paroissiales, même si le prêtre de paroisse encore sur place garde naturellement ses responsabilités, le D.D.A.T. a expressément pour mission de veiller à la sauvegarde et au bon état de conservation des archives à l'échelon du doyenné : si un prêtre décède, ou si l'on ferme un presbytère, il a droit et devoir d'intervenir. En réalité la situation à mon point de vue évolue rapidement. Il y a 5 ans l'archiviste diocésain et les D.D.A.T. avaient fort peu de contacts. Depuis 1977, ceux-ci sont devenus fréquents. Ils vont, selon toute vraisemblance, se multiplier à l'avenir.

L'esprit et les méthodes

L'archiviste diocésain et l'archiviste départemental disposent de moyens différents. Nos moyens n'ont pas la puissance de ceux de l'archiviste départemental. Mais surtout si les documents de l'époque contemporaine doivent, par la force des choses, retenir en premier notre attention, au niveau de la collecte et de la protection des archives paroissiales nous avons des possibilités que l'archiviste départemental, ou quelque'un d'autre de l'administration publi-

que, même le Ministre des Affaires culturelles, n'a pas, c'est évident.

C'est, il est vrai, essentiellement par la persuasion et l'amitié que nous agissons auprès de nos confrères.

.....
 A vrai dire, persuasion et amitié, si indispensables soient-elles, cela ne mènerait à rien si l'on ne disposait de moyens matériels, non pas de riches, mais suffisants, et d'une sérieuse organisation.

De 1971 à 1974, (1971 étant l'année de ma nomination) avec l'aide de l'abbé Pentel, architecte diocésain, les conseils aussi de M. Bougard, ce fut la phase de de l'organisation matérielle après décision prise de faire de l'ancien Grand Séminaire le dépôt principal des archives diocésaines, celui de la partie historique dans son ensemble.

Actuellement nous disposons de 11 salles, de dimensions variables, (certaines petites), meublées de rayonnages métalliques.

En réalité, chacun l'a saisi déjà un peu : il n'y a pas un dépôt, mais 3 dépôts d'archives diocésaines, à Arras :

- le 1er : rue des ours, à l'Evêché. Y demeurent la masse énorme des registres de catholicité depuis 1900, les papiers de la Chancellerie, l'Officialité.

- Le 2ème : au 101, rue d'Amiens. C'est le nôtre, avec l'ensemble de la partie historique venue de l'évêché, tous les versements aussi des particuliers et des paroisses depuis 1971.

- Le 3ème : c'est l'ancien immeuble des archives du P.D.C., toujours en service, où sont entreposés, en particulier, les papiers des paroisses mis en dépôt.

Pendant cette phase, étant seul, j'ai surtout classé les papiers personnels de nos deux derniers évêques précédant l'actuel, Mgr Huyghe : les papiers de Mgr Dutoit et ceux de Mgr Perrin.

Depuis 1974, avec la nomination de M. l'abbé Logié comme archiviste adjoint, une phase nouvelle est commencée.... celle du "plein régime" si je puis l'appeler ainsi.

..... A partir de 1974 ... les déplacements se sont multipliés, préparés de deux manières : d'une part, par des contacts épistolaires ou téléphoniques ; de l'autre et surtout par des notes insérées régulièrement dans notre revue diocésaine "Eglise d'Arras", sous la rubrique habituelle "Chronique des archives diocésaines".

Au moins un déplacement par semaine, durant l'année scolaire : je puis dire que ce fut la cadence dès 1974, cadence qui s'accélérait pendant les vacances scolaires.

Pour tout dire, depuis un an ou deux, je bouge moins : parce qu'on nous apporte les documents la plupart du temps, soit directement rue d'Amiens, soit à l'Evêché, rue des Fours, où l'on sait que je passe quasi quotidiennement.

Mais il ne suffit pas "d'engranger".... Cette collecte incessante, ininterrompue depuis 5 ans, eût été absolument irréalisable sans M. l'abbé Logié : il personnifie à mes yeux l'inventaire détaillé, le classement méthodique ... services d'autant plus précieux que M. l'abbé Logié a non seulement le goût, l'art du classement, mais une écriture magnifique qui rend inutile la dactylographie; il suffit de photocopier ses bordereaux d'inventaires.

.....

Les résultats. Papiers des Prêtres et Registres Historiques de Paroisse.

.....
 Aucun dépôt ne se fait aux Archives départementales sans l'accord express, au préalable, de l'Archiviste diocésain, lequel dépose lui-même les papiers, ou assiste à l'opération. C'est normal puisqu'en tout état de cause, c'est tout de même lui le Directeur des Archives diocésaines et paroissiales, comme l'annuaire l'indique...

Pour en revenir aux versements effectués chez nous, je puis affirmer que ceux qui nous ont été faits jusqu'à cette date de début 1979 sont considérables, en volume, quantitativement, et plus encore en qualité. Pour en avoir une idée, il vous suffirait de consulter notre Registre des entrées, un registre commencé seulement en mai 1974, quand la nomination de M. l'Abbé Logié a été assurée.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Chaque versement ayant son numéro, avec celui de l'Abbé Gérard Dufour, précédemment curé de Ruminghem et à présent à Fruges, ce 14 mars 1979 nous sommes parvenus au numéro 494. Dans tout cela, vous le devinez, il existe une certaine variété : à un numéro peut correspondre le flot des papiers personnels d'un prêtre demandant 25 cartons et plus pour les ranger (tel M. le chanoine Coolen), ou ce numéro peut n'équivaloir qu'à la moitié d'un carton d'archives.

Dans tout ce qui nous est venu depuis cinq ans, ce sont les papiers des prêtres qui l'emportent de beaucoup : à la date de ce 14 mars 1979, nous en sommes arrivés très exactement au 150ème numéro de la série 4 Z : papiers privés de prêtres, selon le cadre-type de classement mis au point par la Commission constituée autour de M. l'abbé Bizeau lors du congrès de Paris de notre Association en octobre 1975. 150 numéros, c'est-à-dire 150 fonds établis au nom de 150 prêtres, décedés ou non, et pouvant comprendre jusqu'à une centaine d'articles, chacun.

.....
Les registres historiques de Paroisse.

Il convient de nous arrêter plus longuement à ce que l'on peut appeler le document n° 1 des Archives paroissiales dans le diocèse d'Arras : Le Registre historique de Paroisse.

.....
 Le Registre historique de paroisse tenu par les prêtres du diocèse d'Arras, souvent dès 1855 environ, est un document d'un intérêt exceptionnel. Il semble bien d'ailleurs que notre diocèse soit le seul en France où ce registre ait été exigé et tenu d'une manière aussi suivie et aussi détaillée. S'il en existe ailleurs : à Cambrai, à Coutances... l'obligation ne fut pas suivie ni rappelée aussi systématiquement.

On peut donc sans doute affirmer qu'il est le document majeur pour la connaissance de la vie des populations du Pas-de-Calais durant la seconde moitié du XIXème siècle et les débuts tout au moins du nôtre. Leur intérêt dépasse de beaucoup le plan de l'histoire religieuse, pour atteindre tous les niveaux de l'histoire sociale et politique, la connaissance des mentalités communes, etc...

Ils se retrouvent plus nombreux qu'on ne l'aurait cru tout d'abord dans les presbytères. A plusieurs reprises, par des notes dans Eglise d'Arras, j'ai attiré l'attention de mes confrères, leur ai dit qu'il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour en assurer la conservation. Qu'en est-il dans la réalité, aujourd'hui ?

Il y a huit ou dix ans, quasi unanimement nos confrères tenaient à conserver "leur" registre. Tout au plus consentaient-ils à ce qu'on le microfilme pour le leur rendre sans retard. M. Bougard en a été le témoin comme moi... Depuis deux ou trois ans une évolution se dessine. Tout d'abord plusieurs m'ont dit : "Prends-le ! garde-le ! De toute façon il y a vingt ans qu'il est arrêté.. On n'a pas le

temps de s'occuper des vivants, encore moins des morts...."

L'évolution semble s'accélérer ces derniers mois depuis l'article que j'ai fait paraître dans notre Bulletin diocésain du 3 novembre. Mais cela grâce à qui ? Aux Doyens, et aux D.D.A.T. surtout. Ceux qui sont affrontés aux graves problèmes liés aux fermetures de presbytères, c'est eux. Ils ont pris conscience, pour un bon nombre, de l'intérêt qu'il y avait à mettre en lieu sûr tout au moins les registres de paroisse. C'est eux qui m'écrivent et me téléphonent, souvent. Et la plupart ne font aucune difficulté pour donner aux Archives diocésaines les registres des paroisses qui n'ont plus de prêtre résidant sur place.

Tous n'en sont pas encore venus à cela. Mais dans l'ensemble les perspectives s'améliorent nettement. N'allons pas trop vite. Ayons de la patience, et l'oeil ouvert, constamment. De ce côté, sans aucun doute, l'Archiviste diocésain est le seul, à mon avis, qui puisse assurer ce sauvetage généralisé. A la prochaine réunion générale des D.D.A.T. je parlerai des registres de paroisse et ne parlerai que d'eux... Quant aux membres de la Commission, alertés sur le sujet, ils ont déjà beaucoup aidé de leur côté; et ils aideront beaucoup encore, j'en suis sûr.

PAR MANIERE DE CONCLUSION

Les avantages de la collaboration entre les deux services d'Archives, à l'expérience, on ne finirait pas de les énumérer, que ce soit au profit des Archives départementales et de leurs chercheurs, ou à celui des Archives diocésaines, de leurs responsables et de leurs chercheurs....

Mais c'est de la sauvegarde des Archives paroissiales qu'il s'agit ici. Sur ce sujet précis, en terminant, puis-je vous faire part de la double conviction qui m'anime ?

La première : ce qui s'est fait dans le diocèse d'Arras de 1967 à 1979, dans une collaboration continue entre Archives diocésaines et Archives départementales, on ne pourrait plus le faire maintenant, dans les années qui viennent... Pourquoi ? Principalement à cause de la baisse rapide des effectifs du clergé diocésain, de son vieillissement. Il y avait, ai-je dit, 1.097 prêtres au service du diocèse quand nous avons débuté en 1967, dont 825 de moins de 60 ans ! Actuellement, au début de 1979, il n'en reste que 881, dont 514 seulement de moins de 60 ans.... Combien de ceux que nous sommes allés voir, M. Bougard et moi-même, dans les premières années, sont décédés ou retirés du ministère ! On en compte à peu près un sur deux. Autrement dit, il était temps d'agir. Nous n'avions même pas le choix s'il s'agissait de sauver les archives paroissiales en péril.

Ma seconde conviction, si je puis parler ainsi, est celle-ci : La décennie qui commence sera une décennie d'importance capitale pour la sauvegarde des archives paroissiales dans la grande majorité de nos diocèses de France.

La baisse, chez nous, des effectifs du clergé, la fermeture accélérée des presbytères, ce ne sont pas des phénomènes propres à notre région, hélas ! Il est donc grand temps d'agir partout, si ce n'est fait.

Encore une fois, nous n'avons pas la prétention à Arras de servir de modèle. Et je suis convaincu que si tout le monde y met du sien, on peut encore parvenir à de bons résultats, sauf dans quelques cas particulièrement malheureux.

Mais c'est un travail en collaboration entre beaucoup, qui doit s'instaurer et se renforcer.

.....

Je soulignerai encore l'aide que peut nous apporter la presse. Les Bulle-

tins diocésains en premier lieu : leur concours est indispensable, il est chez nous le plus efficace. Avec les prêtres il faut savoir se répéter, "enfoncer le clou" comme on dit, mais c'est payant, j'en ai des preuves tous les jours (cf. la quinzaine diocésaine de Cambrai du 16 février 1979 qui reproduit notre article paru dans "Eglise d'Arras" du 2 juin 1978).

Il ne faudrait pas négliger non plus le rôle que peut jouer la presse régionale destinée au grand public. Ainsi "La Voix du Nord", édition d'Arras, a consacré plusieurs articles qui ont fait connaître à beaucoup, on me l'a dit, l'existence des Archives diocésaines, le rôle joué par leurs responsables. Je dois une grande reconnaissance à nos rédacteurs locaux.

.....

Léon BERTHE

Articles parus dans Eglise d'Arras

1ère série : articles non signés, sous le titre :

"Commission diocésaine d'Archives et d'Histoire".

1967 N° 14 (18 août)

N° 20 (17 nov..)

1968 N° 6 (15 mars)

1969 N° 6 (21 mars)

2ème série : habituellement signés L. BERTHE, et, depuis 1975, sous la rubrique

"Chronique des archives diocésaines".

1971 N° 13 (16 juillet) Enquêtes d'histoire. Hier nous donne la clé d'aujourd'hui.

N° 15 (3 sept..) Enquêtes d'histoire.

1972 N° 12 (16 juin) J.O.C. et IIème Guerre mondiale.

N° 14 (11 août) Le Grand Séminaire : nova et vetera.

1973 N° 6 (16 mars) Le cardinal Liénart et le diocèse d'Arras.

N° 9 (4 mai) Centre Culture et Foi : ouverture de la Bibliothèque historique.

N° 17 (5 octobre) Prêtres victimes de la guerre 1939-1945.

1975 N° 7 (4 avril) Les chrétiens et la seconde guerre mondiale.

N° 14 (15 août) Papiers de Monseigneur Julien - Documents Révolutionnaires

- 1975 N° 18 (17 oct.) Photographies, films de cinéma, photocopies.
- 1976 N° 3 (6 février) Brochures, bulletins, revues.
- N° 4 (20 février) A lire : la vie religieuse dans le diocèse de Boulogne au XVIII^e siècle par A. Playoust; Dictionnaire d'histoire administrative et démographique du P.D.C. par G. Bellart, P. Bougard, C. Rollet.
- N° 10 (21 mai) Les petits et grands Séminaires.
- N° 12 (18 juin) Une grande thèse en Sorbonne. La vie religieuse des populations du P.D.C. au XIX^e siècle.
- N° 20 (19 nov.) Les évêques du XX^e siècle.
- N° 21 (3 déc.) Une chrétienté au XIX^e siècle (annonce de l'ouvrage de Y.M. Hilaire, art. signé en commun avec Mgr Huyghe).
- 1977 N° 10 (20 mai) En faveur de nos églises et chapelles locales.
- N° 13 (22 juillet) L'histoire de la seconde guerre mondiale (Attitude de Mgr Dutoit).
- N° 14 (19 août) Les papiers des prêtres.
- N° 18 (21 octobre) L'histoire de la seconde guerre mondiale (prêtres, jocistes et C.F.T.C. dans la résistance).
- N° 20 (18 nov.) Au lendemain du Colloque sur les chrétiens pendant la dernière guerre.
- 1978 N° 2 (20 janvier) Les souvenirs d'un syndicaliste chrétien; "La Trouée" de Louis Delaby.
- N° 5 (3 mars) Archives paroissiales et diocésaines (Délais de communication, protection et sauvegarde, papiers confidentiels).
- N° 11 (2 juin) Papiers des prêtres et papiers des laïcs.
- N° 19 (3 novembre) Les registres historiques de paroisse.
- 1979 N° 4 (16 février) Livres et brochures. Guerres et drames de conscience.

LES ARCHIVES DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Ecrire une page sur les Archives de l'Institut catholique de Paris, pour le "Bulletin", est une entreprise difficile, voire redoutable, car l'auteur risque de laisser ses lecteurs sur leur faim et ceci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il faut savoir que les archives de l'Institut catholique de Paris sont en cours de classement. Par conséquent, le futur Catalogue est encore sur le chantier. C'est dire qu'il est difficile de satisfaire la demande d'éventuels lecteurs.

D'autre part, le fonds d'archives de l'Institut catholique est constitué en grande partie de documents qui ne peuvent actuellement être communiqués aux chercheurs. En effet, les dossiers les plus intéressants pour l'histoire, les plus importants quantitativement et les plus inattendus dans un fonds d'archives universitaires sont formés de liasses de lettres trop récentes pour pouvoir être utilisées par les historiens.

Car, et c'est la troisième remarque : les archives de l'Institut catholique sont nées avec la création des Universités catholiques en 1875. Et, contrairement à ce que pensent certains lecteurs ou certains correspondants, on ne peut y trouver (sauf quelques pièces provenant de donations) de documents antérieurs à la fin du XIX^e siècle.

Quatrièmement, les archives de l'Institut catholique sont des archives "centrales" qui laissent normalement subsister ailleurs les archives nécessaires au fonctionnement des divers organismes, écoles ou facultés. On trouve donc, nécessairement, d'autres fonds d'archives dans les différents secteurs de l'Institut catholique.

Enfin, bien avant la création d'un département des archives, des manuscrits qui n'étaient plus d'utilité courante mais qui pouvaient déjà intéresser les lecteurs éventuels ont été versés à la Bibliothèque. Ces manuscrits, cotés, constituent le département des manuscrits de la Bibliothèque. C'est ainsi qu'on peut consulter, non aux archives, mais à la Bibliothèque, la correspondance de Mgr d'Hulst.

Ces remarques préliminaires étant faites, il est possible cependant de donner un aperçu des huit grandes séries actuellement conservées.

1°) La période de la Fondation :

Dans cette première série la documentation est très fragmentaire et assez maigre : quelques lettres de Mgr d'Hulst, quelques circulaires de Mgr d'Hulst également et de Mgr Péchenard (second recteur de l'Institut catholique), quelques documents du Saint-Siège.

2°) Les papiers Baudrillart :

Cette série est assurément la plus intéressante et c'est aussi, et de loin, la plus importante. Il faut y distinguer plusieurs sous-séries :

- a) les manuscrits Baudrillart proprement dits : cours, conférences, sermons, manuscrits des ouvrages imprimés (en partie seulement) et des publications, rapports et quelques lettres autographes.
- b) les voyages et missions : correspondance relative à ces voyages, coupures de presse, relations.
- c) correspondance : elle comprend plusieurs dizaines de milliers de lettres re-

gues par Baudrillart. Ces lettres, de caractère souvent confidentiel, et pour une bonne partie encore trop récentes, ne peuvent pas être communiquées.

Les correspondants de Baudrillart, français ou étrangers, appartiennent à tous les milieux et viennent de tous les horizons : cardinaux, archevêques, évêques, prêtres, recteurs d'universités, professeurs, écrivains, savants, hommes politiques, étudiants, journalistes, anciens condisciples, Oratoriens, amis et proches.

Cette correspondance, très remarquable, permettra d'éclairer cinquante années de vie universitaire, spirituelle et intellectuelle.

3°) Les papiers Blanchet :

Ils constituent un bel ensemble de plus de 50 boîtes archives qui comprennent:

- a) les documents antérieurs à 1946
- b) les documents de l'époque du rectorat de Mgr Blanchet (1946-1966)

La date de ces documents limite, évidemment, les actuelles possibilités de consultation.

4°) Les papiers Hauptmann :

A l'heure actuelle, seuls les documents relatifs à Vatican II peuvent être consultés avec l'autorisation du Recteur de l'Institut catholique de Paris.

5°) Administration :

La série présente des lacunes; elle peut cependant être complétée par les documents imprimés catalogués à la Bibliothèque (Assemblées des Evêques).

6°) Etudiants :

Cette série comprend des registres d'inscriptions, des programmes de Facultés et Ecoles, des diplômes. Mais là encore des lacunes sont à déplorer.

7°) Professeurs :

Plusieurs professeurs ont laissé leurs papiers à l'Institut catholique. Ces papiers sont principalement des cours manuscrits. Ils présentent un intérêt certain pour une étude de la pédagogie et du contenu de l'enseignement. Les cours de l'abbé Morçay, par exemple, constituent un assez bel ensemble.

8°) Enfin une dernière série comprend un groupe hétéroclite de documents dont, à la réflexion, la présence s'explique assez bien.

On trouve d'abord les archives de plusieurs œuvres ou organismes liés, de près ou de loin, à l'Institut catholique : "Conférence de Saint-Vincent de Paul (Carmes)", "Œuvre des petits ramoneurs", "Œuvre pour l'encouragement des études dans le clergé", "Catéchisme de La Madeleine" etc...

Sont placés également dans cette série les matériaux rassemblés par des professeurs pour leurs travaux personnels et laissés par eux à l'Institut catholique, ou des papiers donnés par des amis de l'Institut catholique. C'est dans cette série que se trouvent les quelques liasses antérieures à la naissance de l'Institut catholique. Il en est ainsi de la correspondance scientifique de Barrande.

Deux conclusions s'imposent.

Ces archives qui sont à la fois incomplètes et riches ne peuvent encore être utilisées que très partiellement. Leur exploitation, dans certains cas, nécessite l'autorisation personnelle du Recteur.

D'autre part, la constatation des lacunes est une invitation à demander l'aide des archivistes diocésains et religieux. Mgr Baudrillart n'a pas laissé - sauf dans quelques cas particulièrement importants - de doubles de ses lettres. Au mieux, il a griffonné quelques mots sur les lettres reçues donnant ainsi à ses secrétaires le sens des réponses. Ces réponses doivent se trouver dans différents fonds d'archives à travers la France ou à l'étranger. Les archivistes qui auraient connaissance de ces réponses ou de tous autres documents pouvant servir à écrire l'histoire feraient œuvre utile en signalant l'existence de ces pièces au Département des archives de l'Institut catholique.

Soeur Abel.

- - - - -

Comment le pourrais-je

si les acteurs et les témoins en ont détruit toutes les traces ?

"Interroge les jours du début, ceux d'avant toi, depuis le jour où Dieu créa l'humanité sur la terre, interroge d'un bout à l'autre du monde ...

A toi il t'a été donné de voir ... Du ciel le Seigneur Dieu t'a fait entendre sa voix pour faire ton éducation ; sur la terre il t'a fait voir son grand feu et du milieu du feu tu as entendu ses paroles ...

Reconnais-le aujourd'hui et médite-le dans ton coeur ".

Deut. IV. 32-39.

LE CENTRE DE RECHERCHES SAINT FRANCOIS DE PAULE A TOURS.

L'Association des "Amis de Saint-François de Paule", à Tours, se fixa trois buts dès son origine en 1953.

1°) - Recouvrer la tombe du saint

La chapelle moderne (1873) qui abritait cette tombe était devenue un dépôt d'engrais et d'instruments aratoires depuis la Séparation. Il fallait en refaire un lieu saint, l'aménager, en faciliter l'accès afin qu'elle devienne non un centre de grands pèlerinages (elle ne contient que quatre-vingts personnes), mais un rendez-vous de prière et de méditation sur la spiritualité d'un ermite (bien que devenu cénobite), d'un contemplatif, d'un extatique, d'un fondateur de grand Ordre mendiant, l'Ordre des Minimes. Sur cette terre, l'homme avait vécu intensément une spiritualité dont le principe majeur était l'union du jeûne, de l'abstinence quadragésimale, de la pénitence avec l'oraison sous le signe "Charitas". Le Saint avait été mêlé à notre histoire nationale : il avait aidé Louis XI à mieux passer ses derniers mois et à bien mourir. Charles VIII l'avait aimé comme un père, Louis XII, Anne de Bretagne, Anne de Beaujeu, sainte Jeanne de France, Marguerite de Lorraine, les plus grands seigneurs du temps, des évêques l'avaient en vénération. Le peuple de Tours venait chaque jour à lui, attiré par sa passion de solitude, ses pénitences inouïes, l'efficacité de ses prières, son accueil compréhensif, imprégné de douceur, ses précieux conseils.

Le couvent primitif ayant complètement disparu à la suite de la Révolution, son tombeau, fréquenté pendant des siècles par des saints, des rois, des reines et une multitude de pèlerins, la modeste chapelle évoquait et évoque encore un des hauts lieux de la sainteté profonde et rayonnante en France. Elle est maintenant ouverte à tous. Elle a été aménagée dans l'esprit de pauvreté qui s'imposait. Chaque année, on y vient davantage.

2°) - Installer un musée du Saint dans le château royal de Plessis-les-Tours, à l'ombre duquel il vécut pendant les vingt-quatre dernières années de sa vie. L'iconographie de François de Paule est considérable. Non seulement il conquiert son ami le peintre Bourdichon qui le représenta maintes fois, mais plus tard, un Rubens, un Tiepolo, un Simon Vouët, un Velasquez, un Zurbaran, un Murillo, un Goya pour ne citer que les plus grands. Il a tenté d'excellents sculpteurs et une foule de graveurs parmi lesquels un Villamena, un Lasne, un Poilly, un Abraham Bosse. Grâce à des dons, à des dépôts, le musée est maintenant ouvert et annexé au Musée de Tours qui en assure la conservation. Il intéresse les amis de l'Art et de l'Histoire, les milliers de touristes qui viennent visiter les châteaux de Touraine et du Val de Loire. Nous devons absolument l'accroître et l'enrichir. Tous ceux qui connaîtraient des oeuvres de qualité pouvant être achetées ou simplement déposées, voudraient bien nous les signaler. Nous avons, en outre, réparti tableaux et estampes dans plusieurs musées de Touraine.

3°) - Créer un Centre de recherches concernant tout ce qui se rapporte au Saint et à l'Ordre des Minimes en France qui compta jusqu'à deux cent cinquante couvents. L'entreprise était audacieuse, d'autant que nos ressources étaient et sont encore des ressources de pauvres qui veulent rester pauvres. Heureusement de nombreux membres ont voulu s'associer à notre travail. Une vingtaine de professeurs d'Universités françaises, des chartistes, des archivistes de l'Eglise de France, des chercheurs qualifiés nous ont aidé et nous aident encore. Leur nombre croît. D'autres membres actifs, nombreux, participent à l'effort. Ils nous font parvenir des photographies de couvents, de statues, d'inscriptions prises par eux au cours de leurs voyages, de leurs vacances. Celui-ci nous signale un tableau rencontré dans une église, dans un musée, nous envoie une simple carte

postale, une note brève. Celui-là nous fait part d'un article qu'il a lu occasionnellement, d'un ex-libris, de la mention d'un livre ayant appartenu à des Minimes, de références bibliographiques, de photocopies. Plusieurs nous offrent des livres, une estampe, une image. Nous tenons essentiellement à ce que les plus humbles puissent collaborer, chacun à sa manière. C'est grâce à ce travail en commun que nous avons pu rassembler des informations multiples dont certaines ont pu être communiquées à des chercheurs qui désespéraient de les trouver. Annuellement, deux circulaires copieuses (8 à 10 pages) tiennent les membres de l'Association au courant de tout, succinctement naturellement. Elles publient même des documents inédits, plusieurs découvertes ayant été faites de divers côtés.

Le Centre travaille. Il s'est mis en lien avec diverses grandes Bibliothèques ou des Sociétés savantes. Il a reçu en dépôt la documentation du diocèse se rapportant à son sujet : manuscrits, livres rares. Il a acquis des pièces originales, des livres, des estampes, des images, reçu des études personnelles intéressantes. Il a fait photocopier des pièces d'archives, des textes imprimés difficiles à consulter. Il a commencé une collection iconographique. Sa préoccupation majeure est de faire oeuvre rigoureusement scientifique, de reconstituer aussi exactement que possible la personnalité de François de Paule : tant de biographies français, italiens, espagnols, ayant narré pêle-mêle des miracles certains et des miracles douteux, ayant mêlé la Légende à l'Histoire, et depuis toujours. C'est là que l'on découvre combien sont indispensables les centres spécialisés. Malgré certains travaux sérieux, l'histoire de l'Ordre est loin d'être exhaustive. Si certains grands Minimes, saints comme le Père Nicolas Barré, savants comme Mersenne ou Maignan, sont connus, combien d'autres mériteraient d'être plus appréciés. Combien d'auteurs spirituels qui ont exercé une influence profonde et étendue sont sous-estimés. Combien la spiritualité de François de Paule a été diversement interprétée au cours des temps. Nous avons pu accumuler sur ces divers sujets des renseignements multiples qu'on ne trouve que là.

Des échanges se font en petits groupes sur l'histoire, la spiritualité, l'art. Il faudrait pouvoir les multiplier. Nous avons récemment un colloque entre médecins et diététiciens sur l'ascèse de François de Paule telle que les documents les plus sûrs nous la présente. Il déboucha sur l'ascèse en général et sur l'ascèse aujourd'hui. Des méditations en commun autour du tombeau permettent d'approfondir la spiritualité du Saint, toujours vue à travers des documents authentiques. Des jeunes et des adultes s'y essaient très simplement, en voyant comment en vivre aujourd'hui, articulant le jeûne à l'oraison dans un climat nécessaire de contemplation et d'action. Le Saint ne fut pas seulement, en effet, un solitaire et un extatique, il se mêla à la vie du pays, il participa à la réforme des Ordres religieux; il était humain, accueillant et n'est-ce pas lui qui envoya à l'Amérique, récemment découverte, son premier missionnaire. Il vécut une époque de transition, comme la nôtre, entre le Moyen-Age et la Renaissance.

Chaque jeudi, un petit groupe fidèle de bénévoles classe les informations reçues et constitue un fichier. Bien qu'il n'ait pas osé se faire connaître à d'autres qu'à ses membres, le Centre est maintenant connu. On lui pose des questions venant de France et de l'étranger. Plusieurs chercheurs viennent y travailler; des étudiants s'y intéressent. La tâche est de plus en plus lourde.

Qu'on n'imagine surtout pas que ce Centre est extraordinaire, qu'il est un modèle inimitable. Il reste très modeste. Nos recensions sont incomplètes. Il nous manque beaucoup d'ouvrages des Minimes, de monographies de couvents, de..., de... Nous allons de l'avant quand même et nous avons demandé à des artistes modernes de nous offrir ou de déposer là des oeuvres originales, car nous voulons articuler le passé au présent et le présent au passé.

Sans l'intervention de M. Molette, nous n'aurions jamais osé donner un tel article. Mais peut-être qu'en lisant ces lignes plusieurs d'entre vous penseront-ils à nous aider - dussions-nous, si nous le pouvons, les aider aussi. Il y eut tant de Minimes en France ! La moindre contribution s'ajoutant à d'autres prend valeur. La collaboration entre nous n'est-elle pas souhaitable ! Nous avons à oeuvrer non seulement pour la conservation de documents au service de l'Histoire mais pour révéler à beaucoup les trésors inestimables, souvent oubliés ou méconnus, de la vie profonde de l'Eglise de France.

RECHERCHE ARCHIVISTIQUE SUR L'HISTOIRE DES CLARISSES

L'Ordre des Clarisses, né en 1211-1212, de la rencontre de ste Claire avec st François d'Assise, a près de huit siècles d'existence, pourtant son histoire est encore un domaine très en friche. Quelques études ponctuelles ont été effectuées, notamment celle du P. Agathange Bocquet, ofm, capucin, sur les monastères du Sud-Ouest de la France, mais il manque cruellement d'ouvrages de synthèse présentant l'état de la question et le bilan de nos connaissances.

L'étude générale la plus importante reste encore "L'histoire abrégée de l'Ordre de ste Claire d'Assise", rédigée en 1906 par les Clarisses de Lyon qui ont eu presque comme unique source les "Annales Minorum" de Wadding, historien de l'Ordre franciscain au 17^e siècle.

En 1953, les cérémonies du 7^{ème} centenaire de la mort de sainte Claire ont donné lieu, à Assise, à un colloque au cours duquel des représentants des diverses parties du monde ont fait un bref exposé sur l'histoire des Clarisses dans leurs pays.

Ces conférences ont été publiées en italien, avec divers autres documents sous le titre "Santa Chiara d'Assisi, studi e cronaca del VII centenario", Pérouse 1954. Une intéressante bibliographie les accompagne mais elle révèle la rareté des études ayant pour objet direct l'histoire des Clarisses. Presque tous les ouvrages cités sont des histoires générales ou régionales de tout l'Ordre franciscain, où on a fait une petite place aux Clarisses.

Dernièrement, en 1975, le P. Omaechevarria, ofm, a fait paraître à Madrid, en espagnol, une histoire des clarisses. C'est le seul effort récent de synthèse mais sa documentation n'est riche qu'en ce qui concerne l'Espagne, et encore repose-t-elle surtout sur des articles de la revue "Archivo Ibero Americano" et assez peu sur des sources directes. Il faut aussi signaler le remarquable travail réalisé par soeur Chiara Augusta Lainati clarisse du protomonastère d'Assise : elle a fait paraître en 1970, sous le titre "Temi spirituali", deux volumes d'extraits d'écrits de clarisses de tous les pays depuis la fondation de l'Ordre jusqu'à nos jours. A la fin du deuxième volume, elle donne une notice sur chacune des clarisses citées avec une liste des sources et une bibliographie.

Il n'y a donc pas d'étude systématique et approfondie de l'Ordre. Celle-ci s'avère longue et difficile pour de multiples raisons.

I - Les difficultés.

Certaines difficultés tiennent à la nature même de l'Ordre :

- sa vocation universelle qui est apparue très tôt puisque dès 1257 nous connaissons l'existence d'un monastère à Antioche en Terre Sainte. Du vivant de ste Claire, plusieurs couvents furent fondés dans ce qui était seulement encore les marges orientales de la chrétienté : Pologne, Bohême, Hongrie... Dès le 16^e siècle et la fondation des empires coloniaux les clarisses s'établirent dans les Amériques et en Asie, puis, peu à peu, dans le monde entier.

- l'autonomie des monastères : il a toujours existé des liens d'amitié et d'entraide entre les monastères, au gré des filiations ou des affinités, notamment entre des monastères de la réforme colettine qui se mettaient souvent à plusieurs pour réaliser de nouvelles fondations; cependant chaque monastère est toujours resté indépendant; il n'a donc jamais existé d'organe central de décision et d'information. Chaque monastère a vécu sa propre histoire isolément, même si elle était souvent analogue à celle de ses voisins et lui seul en a gardé le souvenir. Depuis une vingtaine d'années les couvents se sont groupés en fédérations, mais cel-

les-ci sont simplement des lieux de concertation et d'échanges et laissent une totale indépendance à chacun de ses membres. Il n'y a pas d'archives centrales ni même provinciales.

La documentation est donc particulièrement dispersée.

- La précarité de vie voulue par ste Claire, notamment le refus de biens et de revenus stables a rendu, de plus, les monastères très vulnérables. Certains n'ont vécu que quelques décades puis ont été emportés par les guerres ou par la peste. L'absence de propriété rendait plus difficile leur renaissance après la tourmente. Certains ont disparu sans laisser de traces; parfois seul le nom d'une rue laisse deviner leur existence.

Quelquefois un autre monastère a été créé dans la même ville, à un autre endroit, mais sans aucun lien avec l'ancien (à Grenoble par exemple). C'est pourquoi, s'il est encore relativement facile de contacter chacun des 820 monastères de clarisses existant actuellement dans le monde, il est presque impossible d'espérer faire la recension de tous les couvents de clarisses ayant existé à un moment donné, même seulement en France.

- Enfin l'esprit même de l'Ordre ne poussait pas les communautés à conserver une abondante documentation sur leur histoire. Saint François n'a jamais été l'adversaire du travail intellectuel (ses encouragements à st Antoine de Padoue le prouvent), mais sa préférence allait manifestement à une vie laborieuse, dépouillée et cachée. Les clarisses ont été particulièrement fidèles à suivre cette voie. Elles ont toujours vécu, en plus de la quête, d'un travail manuel; l'absence ou le petit nombre des converses dans la plupart des couvents leur laissait peu de loisirs pour des activités intellectuelles, du reste non prévues dans les horaires. Il y eut quelques clarisses très cultivées, notamment sous la Renaissance, mais, fidèles à l'esprit de "minorité", elles avaient encore moins que d'autres contemplatives le goût de raconter ou de faire l'histoire de leur communauté. Elles ont souvent préféré recopier des volumes de la Bible ou des Pères de l'Eglise ou se sont contentées d'écrire de petits traités de spiritualité, quelques poèmes mystiques ou quelques lettres et instructions spirituelles.

Cependant il nous reste quand même des documents intéressants dont la nature variée et dont le nombre s'accroît au cours des siècles.

2 - Nos Sources

Par le moment la plupart de nos renseignements concernent seulement la France. Seules quelques percées ont été effectuées ailleurs.

- Jusqu'au XV^e siècle les sources sont assez peu nombreuses.

Ste Claire est assez bien connue par ses propres écrits (règle, testament, lettres) et par des témoignages succincts mais sûrs de contemporains : procès et bulle de canonisation, biographie par Celano.

Mais nos sources les plus abondantes sont les documents officiels : les diverses règles, surtout les bulles d'autorisation de fondation, de concessions de privilèges et d'exemptions, de nominations de protecteurs pour le monastère, etc... La plus enviée, celle qui concrétisait la stabilité de vie religieuse de la Communauté et qui confirmait définitivement le Monastère était la bulle "religiosam vitam".

D'autres bulles réglaient l'épineuse question des relations des clarisses avec les frères mineurs, et de leur assistance spirituelle, etc....

Il en subsiste peu d'originales : quelques monastères en conservent encore (Perpignan par exemple). D'autres se trouvent aux Archives départementales ou nationales; mais presque toutes ont été recueillies au XVIII^e siècle par Sbaralea, ofm, dans son "Bullarium franciscanum", et plusieurs ont été recopiées dans les

chroniques des monastères. Les chroniques, écrites la plupart du temps aux 16^e ou 17^e siècles, conservent les copies d'un certain nombre de documents importants et aujourd'hui disparus concernant la fondation : lettres épiscopales, actes de donations de terrains, arbitrage et règlement de différends avec la paroisse ou les communautés religieuses, etc... (la chronique de Béziers notamment)

Enfin on trouve la trace des clarisses dans les archives notariales, à propos d'achats et de ventes, de legs, etc, et dans les archives des délibérations communales.

Cependant nous avons peu de sources directes concernant la vie intérieure des communautés, sauf pour Assise : les témoignages des sœurs au procès de canonisation de ste Claire, 1254.

En France, au monastère de Perpignan : la liste des abbesses depuis 1272 et le plus ancien compte rendu d'une élection d'abbesse chez les clarisses, du moins pour la France : 1272.

Aux archives départementales de l'Aude, H.423, la copie de 1523 des statuts conventuels du monastère des Cassés près de Carcassonne, aujourd'hui disparu. Ils sont rédigés en langue occitane et datent de 1346.

- à partir du XV^e siècle. La documentation s'étoffe et se diversifie

-Les biographies sont plus nombreuses, les compagnes et les confidents de quelques clarisses les plus remarquables par leur sainteté ayant à cœur de laisser à la postérité quelques souvenirs de celle-ci : biographies de ste Colette par le Père Pierre de Vaux son confesseur et par Sr Perrine de la Marche; de ste Catherine de Bologne par soeur Illuminata Bembo ("lo Specchio di illuminazione");

de la bienheureuse Eustachie de Messine par soeur Jacopa Pollicino (manuscrit autographe au monastère de Bologne);

de la bienheureuse Louise de Savoie par soeur Catherine de Saulx...

Une clarisse a même rédigé à la demande de son directeur spirituel sa propre autobiographie, du moins son itinéraire spirituel : la bienheureuse Battista Varani (cf. à son sujet les travaux de G. Boccanera : dans "Miscellanea francescana", Rome, 1957; et "Le opere spirituali" de B. Varani, Jesi école typographique franciscaine, 1958).

- les chroniques des monastères apparaissent : elles relatent au jour le jour les principaux événements de la vie communautaire et tracent de brefs portraits des sœurs : en Italie la "cronaca" du monastère de ste Lucie de Foligno et le "Memoriale" du monastère de Pérouse, commencés dès le XV^e siècle, sont des sources d'une extrême importance.

D'autres chroniques n'ont commencé qu'au XVI^e siècle et même, le plus souvent, qu'au XVII^e siècle, mais les sœurs ou le chroniqueur (souvent le confesseur du couvent) ont eu le souci de remonter jusqu'aux origines du monastère, d'en restituer l'histoire, à l'aide de leurs propres sources et, nous l'avons vu, de recopier les documents qui leur semblaient les plus précieux. Certaines de ces chroniques constituent un témoignage particulièrement utile non seulement pour l'histoire de l'Ordre mais pour celle de la société en général : par exemple celle de la soeur Jeanne de Jussie (1530-1535) décrivant l'implantation des calvinistes à Genève, leur lutte contre les catholiques, le retournement idéologique d'un grand nombre d'habitants et finalement l'expulsion de la communauté.

Le manuscrit de ce "journal" est conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève mais il a été imprimé plusieurs fois.

Ces divers documents ainsi que des écrits spirituels des clarisses, les traités de sainte Catherine de Bologne et B. Varani, les recommandations de sainte Colette : ordonnances, intentions, diverses lettres permettent de commencer à saisir un peu la vie intime de quelques communautés et leur état d'esprit.

A côté de cela, les documents officiels augmentent et se diversifient : assez souvent les monastères ou les archives départementales en possèdent les originaux : désormais à côté des bulles pontificales, on retrouve des lettres patentes du roi, des arrêts de parlements, etc.... témoignant de la place grandissante tenue par

l'administration royale dans les affaires ecclésiastiques.

Les archives des monastères du Puy, de Perpignan, sont très riches en ce domaine.

Au XVII^e siècle un gros effort a été fourni du point de vue historique. Les communautés, souvent à l'initiative des Pères Recollets, se sont préoccupés systématiquement de reconstituer leur histoire, de rechercher, conserver, recopier des documents, etc...

Ainsi une soeur de Reims en 1652 rédigea "les remarques sur l'établissement du Monastère Ste Claire de Reims, tirés des tombes et monuments de sépultures qui sont dans l'église, le cloître et le chapitre comme aussi des vieux registres en parchemin qui sont dans ses archives". Dans l'avant propos, elle affirme : "les religieuses de Ste Claire de Reims s'estimeraient dignes de blâmes si elles ne tiraient des ténèbres de l'oubli les antiquités de leur maison". (Manuscrit aux archives municipales de Reims)

A Lille, les pères du définitoire de la procure franciscaine de Flandre invitèrent en 1668 tous les supérieurs des couvents de leur ressort à faire rédiger les annales de leur maison qui devaient être conservées dans les archives de la province. L'abbesse des clarisses de Lille chargea aussitôt une de ses sœurs de rédiger une chronique "le plus pertinemment que l'on put, mais non sans grand labeur, d'autant plus que les bonnes anciennes n'avaient pas toujours été curieuses de tout enregistrer", fait remarquer la rédactrice, soeur Jeanne de la Croix. Elle explique qu'elle s'est appuyée pour ce travail sur une chronique rédigée par un certain P. Despretz, confesseur du couvent, mort en 1585, à partir des archives du couvent, mais qu'elle comptait des lacunes et qu'elle fit elle-même ses propres recherches dans les papiers de la maison. Le travail de soeur Jeanne de la Croix fut remis en 1670 au Père Provincial (manuscrit aux archives départementales du Nord).

A Béziers un travail semblable mais de plus grande ampleur a été réalisé en 1671, par l'archiviste de la paroisse, le P. Césaire Cambin, sur ordre de ses supérieurs et à l'aide des archives (manuscrit au monastère de Béziers) communiquées par l'abbesse.

Pour le début du XVII^e siècle, nous possédons aussi une source précieuse de renseignements : la description des couvents de l'Ordre franciscain : "narrations historiques et topographiques" par Fodéré en 1619. D'autre part, vers la même époque, des recherches historiques ont été faites en vue de la béatification de ste Colette en 1623. Le Monastère de Poligny qui, de plus, a recueilli bien des archives d'Amiens récemment fermé, rassemble la plupart de ces travaux (avec celui de Gand, en Belgique). Ils sont servi de base à une des vies les plus intéressantes et sûres de ste Colette : celle du P. Sylvère d'Abbeville cap. en 1629. Plusieurs autres biographies ont été rédigées à ce moment : celle de Bonne d'Armagnac, de Philippa de Guldre, par Merigot sj en 1617.... Dès 1597 "les anciennes soeurs" qui avaient connu cette dernière ont eu le souci d'écrire leurs souvenirs.

Les XVII^e et XVIII^e siècles ont connu encore une grande activité "réglementaire et administrative"; ce fut sans doute un résultat de la lente stabilisation de la vie religieuse qui a suivi le concile de Trente : un grand nombre de commentaires de la règle, de coutumiers; de rituels, de cérémoniaux ont vu le jour ainsi que des livres d'exercices et de prières, d'exhortations spirituelles, etc... (Lavaur, Le Puy, Lyon en possèdent plusieurs).

A partir de 1736, une loi de Louis XV, généralisant une pratique déjà souvent observée, obligea les monastères à tenir des registres de toutes les vêtues, professions et sépultures; il nous en reste un assez grand nombre.

De ces siècles, nous sont parvenus également des comptes rendus de visites canoniques, des livres de comptes, des listes d'abbesse, de confesseurs... tandis que les lettres patentes, les délibérations de conseils communaux, les actes notariés devenaient plus nombreux.

Pendant la Révolution, et ailleurs, en Europe, en conséquence du despotisme éclairé, du joséphisme surtout, puis des invasions napoléoniennes, beaucoup de monastères ont dû fermer. Certaines religieuses ont essayé de mettre les archives

à l'abri, dans des monastères de repli, d'abord, puis dans leurs familles. Quelques clarisses se sont aussi réfugiées à l'étranger et dans d'autres ordres, par exemple, les clarisses de Cambrai chez les ursulines de Mons (il y a donc des documents concernant les clarisses dans les archives d'autres ordres. Cependant les pertes ont été considérables; mais en revanche divers témoignages très intéressants nous sont parvenus :

des états de personnes et des biens au moment de la suppression;
de nombreux inventaires, des descriptions minutieuses des lieux, des listes des sœurs avec leur âge et leurs années de profession, des interrogatoires notamment à propos du serment civique (Amiens, Lyon, Montbrison en ont conservé).

D'autre part la canonisation de ste Colette en 1807 a donné lieu au recensement d'un grand nombre de documents à son sujet; les Analecta Jur. pont. (col 856) en ont publié l'inventaire en 1879.

Enfin au XIX^e siècle et au début du XX^e, l'histoire des clarisses a bénéficié de tout un courant d'intérêt pour l'histoire locale de la part des multiples sociétés savantes régionales; des chercheurs locaux qui se penchaient sur l'histoire de leur ville, ont découvert les clarisses et ont rapporté ce qu'ils en savaient (Ménard, par exemple, historien de Nîmes). Certains leur ont consacré des études approfondies (l'abbé Dancoisne a étudié Lille en 1866, le P. de Marlio- Evian en 1885, l'abbé Bizouard les monastères de Franche Comté en 1887, le P. Ubald d'Alençon a rédigé les annales d'Amiens en 1924; E. Ganter a reconstitué l'histoire des clarisses de Genève, en 1949.)

La plupart d'entre eux ont pris la peine de faire des recherches dans les Archives nationales, départementales et municipales et ont recopié des passages de nombreux documents; c'est une source notable de renseignements pour les localiser.

Actuellement, les moyens d'information ne manquent pas : lettres, bulletins de liaison à l'intérieur des fédérations (créées depuis 1956 à la demande de Pie XII) et même pour tout l'Ordre (Pro monialibus); mais la grande difficulté reste de rassembler ces éléments car les fédérations sont des lieux de concertation mais non de centralisation; chaque monastère conserve sa complète indépendance. De plus, les supérieures n'ont, souvent, pas encore acquis un réflexe d'archiviste et ne pensent ou ne veulent pas, par excessive prudence ou discrétion, conserver beaucoup de documents. Espérons que l'intérêt va désormais se développer afin de ne pas priver celles qui nous succéderont des moyens de connaître toute notre histoire, ses mauvais comme ses bons côtés.

Voies de recherches

Si l'on veut, de nos jours, se pencher sur l'histoire des clarisses, on a donc à sa disposition :

des documents imprimés, les uns de caractère officiel comme les bullaires franciscains, les autres recueillis au gré de recherches ponctuelles très diverses et publiées dans les monographies des monastères et surtout dans des revues franciscaines spécialisées : Archivum franciscanum historicum à Rome, France franciscaine à Paris...

les sources d'archives elles-mêmes

- celles des monastères : une enquête lancée en 1975 par le P. R.Ch. Ohont ofm auprès des cinquante couvents français a révélé l'extrême diversité des situations : des couvents même très anciens sont d'une très grande pauvreté (Nîmes par exemple, Toulouse aussi, Grenoble....) d'autres d'une grande richesse : Poligny, surtout pour ste Colette, Le Puy, Perpignan, Lavour, Lyon, Béziers..)

Les archives nationales, départementales et municipales ont recueilli beaucoup d'archives : les A.D. de Hte Garonne pour Toulouse notamment, celles de l'Hérault pour Montpellier dans le fonds : Visitation, car les clarisses ont été réunies aux visitandines en 1633.... les A.D. de la Somme possèdent la précieuse charte de reclusage donnée à ste Colette par l'abbé de Corbie...etc...

Pour la période récente, les archives diocésaines sont également intéressantes.

Enfin il existe d'autres fonds auxquels on ne pense pas toujours : pour le seul monastère d'Amiens, le P. Ubald avait recensé en plus : la Bibliothèque franciscaine provinciale des capucins à Paris (très riche), la bibl. mazarine, et la bibl. st Sulpice. La bibl. provinciale des franciscains de Toulouse est également bien fournie; elle possède notamment de nombreuses copies de documents des clarisses du Puy effectuées par le P. Delorme ofm.

Si l'on pouvait formuler un voeu, ce serait que chaque monastère existant actuellement dresse l'inventaire non seulement de ses propres archives, mais aussi de toutes celles qui sont conservées ailleurs et qui concernent les clarisses de sa région, qu'il s'agisse de son monastère ou de couvents aujourd'hui disparus. Quelques chercheurs l'ont fait, au moins partiellement pour un petit nombre de monastères; les couvents du Puy et de Perpignan ont déjà la liste des documents déposés aux A.D. ou aux A.M. de leur ville; ce serait à systématiser. Chaque monastère deviendrait le centre d'un réseau d'information pour l'histoire des clarisses de sa région; la tâche des historiens en serait grandement facilitée. Cela ferait aussi toucher du doigt l'intérêt de garder des traces de notre vie quotidienne actuelle.

Le travail de recherche et de synthèse sur l'histoire des clarisses qui est en train de se faire a pour but notamment de sensibiliser les moniales à ce besoin; puisse-t-il être l'occasion de nombreux et fructueux échanges d'information afin de pouvoir donner une vue la plus exacte possible de notre Ordre et de son histoire.

L'auteur de l'article recevra avec reconnaissance tous les renseignements que vous voudrez bien lui communiquer concernant l'histoire des clarisses.

Soeur Marie Colette (Nice)

- - - - -

AUTOGRAPHES DE SAINTE JEANNE DE CHANTAL.

La Visitation d'Annecy prépare une édition critique des Lettres de sainte Jeanne de Chantal. Elle essaie - dans la mesure du possible - de découvrir toutes les lettres autographes de la sainte, ainsi que des recueils d'anciennes copies. Les Visitandines seraient reconnaissantes d'avoir une bonne photographie ou photocopie des lettres autographes de la sainte (toutes les pages, adresse incluse).

Prière de s'adresser à : Sr Marie Agathe Burns
Monastère de la Visitation
74000 Annecy

- - - - -

ARCHIVES DE LA VISITATION D'ANNECY

Je fus nommée archiviste après un "sede vacante" d'environ trente ans - depuis la mort de la dernière soeur qui travaillait sur l'édition critique des Œuvres de saint François de Sales. Il y avait donc à faire. Il est vrai que M. Roger Devos, nommé pour classer nos archives, avait découvert les fichiers, répertoires et documents laissés par nos anciennes soeurs archivistes, et poursuivait le travail si bien commencé. Mais il restait des triages à faire, des catalogues à mettre à jour. Rien n'était perdu, mais se retrouver dans cette forêt vierge n'était pas une petite affaire. M. Devos, historien et spécialiste du XVII^e s. m'a énormément aidée, n'épargnant ni son temps ni son savoir.

Annecy étant le plus ancien monastère de la Visitation (1610) nos archives sont très riches. Il est vrai que nous avons souffert de grandes pertes lors de la Révolution française - l'inventaire de 1784 nous permet de constater ce que nous avons perdu. Malgré cela nos anciennes soeurs ont récupéré bien des documents précieux.

On pourrait répartir nos archives sous trois rubriques générales : saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal et la Visitation. Pour saint François de Sales il y a bon nombre d'autographes, Introduction à la vie dévote, Traité de l'amour de Dieu, lettres, etc. Documents concernant sa famille, l'histoire de sa vie; documents divers concernant sa béatification et sa canonisation, bulle de canonisation, procès-verbaux des ouvertures de son tombeau et de sa châsse; documents concernant la cause du doctorat, bref du doctorat, etc. Nous avons aussi une belle collection des éditions diverses de ses œuvres, v.g. l'édition princeps de l'Introduction à la vie dévote de 1609 qui est rarissime, la première traduction italienne, etc.; les Colloques ou les Entretiens familiers de saint François de Sales à ses filles, imprimés à l'insu de sainte Jeanne de Chantal en 1628. Elle fit retirer tous les exemplaires si bien que l'ouvrage est quasi introuvable aujourd'hui. Les vrais entretiens publiés par elle en 1629 et les nombreuses éditions parues au cours de trois siècles en français et en d'autres langues. Il y a l'édition princeps du Traité de l'amour de Dieu, 1616, ainsi que des éditions parues depuis en français et en langues étrangères. Entre parenthèses, nous avons l'exemplaire du Traité de l'amour de Dieu offert par saint François de Sales lui-même à sainte Jeanne de Chantal. Elle a mis des petites croix dans les marges indiquant les passages qu'elle aimait à relire. Ajouter à cela les ouvrages concernant saint François de Sales : biographies, études de sa spiritualité, etc. et nous avons un aperçu rapide des archives salésiennes.

La rubrique sainte Jeanne de Chantal comporte un grand nombre d'autographes, surtout des lettres; documents relatifs à sa béatification et sa canonisation, bulle de canonisation; ses œuvres, mss. et imprimés, Réponses, entretiens, noviciats, exhortations, avis aux supérieures, lettres; biographies, documents concernant son culte.

Pour la Visitation nous avons quantité de documents concernant notre propre monastère allant des livres des comptes commencés par sainte Jeanne de Chantal elle-même en 1610, livre du noviciat, livres des vœux et du chapitre, aux documents relatifs à l'église et monastère 1613-1793, construction du monastère en 1822-1824 et le monastère actuel achevé en 1911, etc. De grands in-folios renfermant l'histoire des fondations de l'ordre depuis 1610 jusqu'à nos jours, suppressions, rétablissements, transferts. Des biographies de certaines religieuses, notamment sainte Marguerite-Marie; circulaires (lettres écrites par chaque monastère et envoyées à tous les autres à des intervalles plus ou moins réguliers, racontant la vie des monastères, élections des supérieures, notices nécrologiques aux décès des sœurs).

Les circulaires n'avaient pas été inventoriées depuis 1916, bien que rangées soigneusement. Il a fallu des mois de travail patient pour les cataloguer. Mais c'est fait et actuellement il est facile de tenir le catalogue à jour.

Toutes ces archives avaient été bien classées et inventoriées autrefois, mais laissées en friche depuis bien des années. Mon rôle a été d'apprendre le système existant et de le continuer.

Nos archives sont souvent consultées. Les livres du noviciat dans lesquels on inscrit les prises d'habit et les livres des vœux où les sœurs écrivent leur profession suivie par une notice nécrologique à leur décès, ont fourni à M. Devos les bases pour sa thèse : une étude sociologique des origines des visitandines des deux monastères d'Annecy de l'Ancien Régime (1). Quand P. Ravier sj entreprit un examen objectif et scientifique de l'accusation des faux soulevée contre notre édition critique des Œuvres de saint François de Sales, nous avons pu reconstituer l'équipe qui avait travaillé à cette édition sous la direction de dom Mackey et plus tard du P. Navatel, retrouver ses méthodes de travail, prouver qu'elle connaissait bien les faussaires et pouvait déceler un faux plus facilement que certains des détracteurs. Un prêtre polonais, Józef Struś, salésien de don Bosco, a consulté nos archives pour sa thèse sur saint François de Sales directeur des consciences (2); il y a des thèses de doctorat et de 3^o cycle en cours sur les sermons de saint François de Sales (Hélène Bordes) et l'architecture de la Visitation (Jean-Marie Marquis). Grâce à nos circulaires de l'Ancien Régime nous avons pu donner certaines précisions à M. Krailsheimer, professeur à Oxford, pour son ouvrage sur de Rancé, abbé de la Trappe, dont la nièce était à la Visitation de Tours, etc. etc.

Les lettres autographes de sainte Jeanne de Chantal avaient été réunies dans de beaux albums, mais sans être inventoriées. Nous avons entrepris ce travail et de là est né le projet de faire une édition critique de ses lettres. Les éditions ne manquent pas. La première parut en 1644, deux ans après la mort de la fondatrice. Mais son but, comme l'a dit la Mère de Blonay dans sa préface, était "d'édifier". Résultat - une vraie mosaïque, des passages concernant un même sujet furent réunis dans des lettres "bâtées". La dernière édition dite "Plon", qui remonte à un siècle, a démêlé la plupart de ces écheveaux et ajouté plusieurs centaines d'inédites. Mais il reste encore trop de "mots illisibles", erreurs de datation et de lecture, même d'attribution de destinataires. Alors, nous avons le rêve, téméraire peut-être, de remédier à tout cela. Nous avons déjà confronté plus de 1600 autographes avec les textes imprimés, faisant les corrections nécessaires, lisant les "mots illisibles", rectifiant des dates conjecturales erronées, transcrivant les inédites, et soulevant encore des questions non solutionnées pour le moment. Nous faisons les recherches nécessaires pour augmenter notre banque d'informations qui nous permet en plus d'une meilleure datation, etc. de resituer sainte Jeanne de Chantal dans son contexte historique, de lui permettre de jaillir de ces anciens textes telle qu'elle était : bourguignonne enjouée, maternelle, tendre, fine psychologue, directeur d'âmes - en commençant pas celle de son frère l'archevêque de Bourges -, conseillère sûre. La sainte Chantal qu'on découvre dans ses lettres est bien loin d'être la veuve morose que l'on dépeint parfois. L'Histoire ne lui a pas encore donné la place qu'elle mérite. Peut-être une édition critique de ses Lettres, pourrait-elle contribuer à lui donner cette place.

Sr. Marie Agathe BURNS

archiviste de la Visitation d'Annecy

(1) Cf. bulletin de l'Association II-20.

(2) I protagonisti della direzione spirituale secondo l'insegnamento e la pratica di san Francesco di Sales. - Roma, Università pontificia salesiana, 1978.

LES ARCHIVES GÉNÉRALES DES SERVITES DE MARIE ET LA FRANCE

Le dépôt de la section historique des archives générales de l'Ordre des Servites de Marie (O.S.M.) remonte à 1932. A cette époque, en effet, plusieurs fonds d'archives revêtant un caractère principalement historique furent transférés du dépôt de la curie généralice (établi près du couvent de Saint-Marcel à Rome) au nouveau siège du collège Saint-Alexis-Falconieri, inauguré depuis peu, et où aujourd'hui se trouve la Faculté pontificale de théologie "Marianum" (1). En vérité un dépôt d'archives historiques avait commencé à se former à Rome à partir des premières décennies du XVII^e siècle, en même temps qu'était réorganisée la curie généralice. Quant au nouveau dépôt, il s'est progressivement enrichi des documents recueillis tout au long des ans, et il s'est aussi augmenté d'importants manuscrits et documents provenant d'autres couvents de l'Ordre. De graves lacunes cependant existent qui découlent des diverses suppressions des ordres religieux entre la fin du XVIII^e siècle et la seconde moitié du XIX^e. Actuellement se trouvent conservés, outre divers fonds relatifs à des provinces et (ou) couvents (n'existant plus ou encore en vie), les documents produits par le gouvernement central de l'Ordre jusqu'à 1926 (la règle, c'est que les archives des 50 dernières années sont conservées aux archives de la curie généralice, lesquelles s'articulent en archives courantes et archives "di deposito") (2)

Les premiers rapports entre les Servites de Marie et la France remontent au début du XIV^e siècle. Néanmoins, c'est seulement à la fin du XV^e siècle que débuta la fondation de quelques couvents en Provence; ces couvents constituèrent plus tard la province dite de Provence ou Narbonnaise, qui fut définitivement supprimée en 1770. Sur cette période nous disposons d'un travail récent, qui fut effectué à partir de sources inédites d'archives et qui a aussi utilisé des recherches antérieures; ce travail, dû à Marcel Bernos (assistant à l'Université d'Aix-en-Provence), est intitulé Recherches sur l'Ordre des Servites en Provence (1483-1720) (3). Récemment l'Ordre a de nouveau cherché à s'implanter en France : de la fondation de Vaucouleurs (Meuse), en 1877 et d'où est sorti entre autre le cardinal Alexis Henri M. Lépiciér, nous arrivons après diverses vicissitudes à l'actuel vicariat de France (4).

(1) Adresse actuelle des Archives générales O.S.M. : Viale Trenta Aprile 6, 00153 ROMA. tél. (06) 5890 441. Les Archives sont généralement ouvertes au public le lundi de 9 h. à 13 h.; les mardi, jeudi et vendredi de 15 h.30 à 19 h.30. Fermeture l'été du 1er juillet au 15 septembre.

(2) Pour une plus large information sur les Archives : O.J. DIAS, Archivio Generale dei Servi di Maria, in Guida delle fonti per la storia dell'America Latina negli archivi della Santa Sede e negli archivi ecclesiastici d'Italia, a cura di L. Pásztor, Città del Vaticano, Archivio Vaticano, 1970 (Collectanea Archivi Vaticani, 2), pp. 537-542; O.J. DIAS - F. A. DAL PINO, Storia e inventari dell'Archivio generale O.S.M., 2^eed., Roma 1972 (Archiva Ordinis Servorum. Subsidia, 2).

(3) Roma, Istituto storico O.S.M. - Marseille, Institut historique de Provence, 1977. Sur les précédentes études concernant les Servites de Marie en Provence rappelons celles du P. Augustin M. Lépiciér et surtout de Conrad M. Borntrager.

(4) Ordo Fratrum Servorum Mariae. Catalogus 1970. Romae, Curia generalis, 1972, pp. 293-295. Siège du vicariat : 30 rue du général-Leclerc, 92130 Issy-les-Moulineaux; tél.: 642-3873 ou 3874.

Indications sur les principales publications de l'Ordre des Servites de Marie qu'il est possible de trouver en France, in J.-M. DELEPOUVE, "Les Servites de Marie : leurs archives et la France", in Bulletin de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, n° X, été 1978, pp. 14-16.

La présence des Servites de Marie en France, surtout depuis la fondation de la province de Provence, a laissé des traces documentaires dans les archives générales. Cependant, même si dans l'ensemble ils sont assez connus, tous ces documents n'ont pas encore été étudiés à fond. Sur ce point particulier les archives générales O.S.M. peuvent donc encore se révéler d'une grande utilité. On peut dire la même chose pour ce qui concerne les fondations des Servites de Marie en Corse (grosso modo : de la seconde moitié du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle) : à ce sujet on possède une documentation encore inédite (5)

Tout ce qui vient d'être évoqué intéresse plutôt l'étude des rapports entre la France et les Servites de Marie; et de ce point de vue ces sources documentaires présentent un intérêt particulier.

Il y aurait lieu de signaler aussi d'autres documents conservés dans ces archives générales et qui concernent directement ou indirectement la France, sans pour autant se référer nécessairement à la présence des Servites de Marie dans ce pays. Aussi bien ne s'agit-il pas ici d'indiquer chaque document, mais seulement d'attirer l'attention sur quelques dossiers ou sur quelques remarques de caractère historico-archivistique qui peuvent être utiles à un cercle plus étendu de chercheurs.

Pour des motifs encore inconnus, les archives générales O.S.M. possèdent une série de documents originaux, des années 1603-1612, relatifs à la Mission des Capucins appelée "Maison de la Compassion" de Thonon, près du lac de Genève (en Haute-Savoie). Il s'y trouve, entre autres, un acte de 1603, daté d'Annecy, avec la signature autographe de saint François de Sales, évêque de Genève, et des principaux représentants du clergé séculier et régulier de son diocèse. Cette documentation semble avoir été peu étudiée, sinon totalement inconnue (au moins des historiens les plus récents).

Peut-être tout le monde n'a-t-il pas présent à l'esprit le rôle fondamental (et pour certains aspects déterminant) dévolu au Servite de Marie fr. Carlo Francesco Caselli dans les tractations menées par le cardinal Consalvi pour ce qui concerne le Concordat de 1801 entre le Saint-Siège et la France de Napoléon (6). Malgré les études même récentes, sur Caselli, il y a lieu de souligner que jusqu'ici la documentation que les archives générales O.S.M. conservent sur ce personnage n'a pas encore été utilisée comme elle aurait dû l'être : cette documentation regarde plutôt la période qu'il a vécue dans l'Ordre depuis la fin de ses études et à travers les diverses charges qui lui ont incombé (il fut, par exemple, procureur général, puis prieur général de 1792 à 1798). De tels documents sont indispensables pour aider à tracer un profil plus complet de ce personnage et peuvent contribuer à permettre une meilleure connaissance de son activité future (Caselli, créé cardinal en 1802, prit part au concile de Paris en 1811 et fut évêque de Parme de 1804 à 1828).

Encore sous Napoléon : on connaît l'épisode de la déportation en France, en 1809, des supérieurs généraux de divers ordres religieux; parmi eux se trouvait celui des Servites de Marie, fr. Luigi Bentivegni, qui a quitté Rome le 14 août 1809 et est rentré en Italie en 1811 (7). Aux archives générales O.S.M. il y a des

(5) Pour la Corse, cf. principalement : Aug. M. LEPICIER, "La Corse servite au cours des siècles", in Studi storici dell'Ordine dei Servi di Maria, VIII, 1957-58, pp. 61-72.

(6) Qu'il suffise de citer le récent essai de R. AMERIO, "Il luganese Carlo Francesco Caselli dei Servi, negoziatore del Concordato Napoleonico", in Bollettino storico della Svizzera Italiana, vol. XC, fasc. 1, 1978. Caselli est représenté dans un des plus célèbres tableaux de J.L. David, le couronnement de Napoléon, conservé au Louvre.

(7) Cf. O.M. JOUVE, "Un épisode de l'histoire napoléonienne, La déportation en France de dix généraux d'Ordres", in France franciscaine, XII, 1929, pp. 421-461. Pour le prieur général des Servites de Marie, cf. O.J. DIAS - F.A. DAL PINO, Storia et inventari dell'Archivio general O.S.M., 2^e éd., Roma, 1972, pp. 31-33.

témoignages inédits relatifs à son séjour en France : quelques lettres qu'il a reçues de divers personnages avec qui il était en contact en France, surtout à Paris et à Vervins (Aisne) (8).

Au cours de cette période, il faut même noter que nos archives ont été emportées en France par ordre de Napoléon (9). Or tous nos documents sont loin de nous avoir été restitués après la Restauration. Aux Archives nationales de Paris se trouve encore un Index général des archives des couvents avec un inventaire de l'ensemble des Archives; ce travail, effectué aux alentours de 1767, a été découvert par F.A Dal Pino en 1961. Malheureusement on n'a pas retrouvé d'autres documents de notre fonds d'archives. En particulier, nous ne savons pas où sont allés échouer un certain nombre de volumes dont la perte s'avère irréparable pour la recherche historique, notamment les registres des prieurs généraux de 1682 à 1738 et ceux des procureurs généraux entre 1690 et 1768: selon l'Inventaire des environs de 1767, que nous venons d'évoquer, il y aurait ainsi respectivement 11 et 13 registres disparus. Comme il résulte de la présentation faite par Dal Pino, il y a aussi d'autres volumes de notre fonds dont il ne reste plus trace à partir de 1767 : l'hypothèse la plus probable est que leur disparition date de l'époque napoléonienne ou résulte de quelque façon des suppressions des ordres religieux (10).

Parmi les manuscrits des archives générales O.S.M. qui n'ont aucun rapport direct avec l'Ordre, il y a à signaler un volume d'actes du Collège théologique de l'Université de Rome (la vieille Sapienza), qui va de 1825 à 1863 (11). Il y a un très grand nombre d'étudiants (qui souvent sont déjà prêtres), surtout du clergé séculier, qui proviennent de diverses nations d'Europe ou même d'Outre-Atlantique, et qui ont pris leur grade de bachelier ou de docteur en théologie auprès de cette institution ecclésiastique. Nombreux sont les Français : plus de soixante, à partir de 1836 - sans compter la Corse, une trentaine de diocèses français sont ainsi représentés, dont certains apparaissent plusieurs fois (Orléans, au moins 8 fois; Lyon, Bordeaux et Rennes, 3 fois; etc.). Il incombera à d'autres d'identifier tous ces membres du clergé français du XIX^e siècle. Qu'il suffise de mentionner, pour 1842, celui qui fut le supérieur du petit séminaire de Paris, Félix-Antoine Dupanloup.

Nous arrivons ainsi au cardinal Lépicié, mentionné plus haut. Les Archives générales O.S.M. possèdent pratiquement toute une partie de la correspondance qu'il a reçue depuis les premières années de son sacerdoce (il fut ordonné en 1884) jusqu'à sa mort (survenue en 1936). Malheureusement il reste très peu de lettres écrites par lui. Mais les multiples activités qui furent les siennes, dans l'Ordre et dans l'Eglise, ont laissé de nombreux documents dans cette très riche correspondance, en particulier par suite de ses diverses charges de gouvernement : il fut, entre autres, prieur général des Servites de Marie de 1913 à 1920, visiteur apostolique en Inde dans les années 1924-25 et en Ethiopie en 1927 (il était alors archevêque titulaire de Tarse); en 1927 il fut créé cardinal, préfet de la

(8) Par exemple : Bigot de Préameneu, ministre du culte; Duveuf, curé-archidiacre de Laon; Jean-Claude Le Blanc de Beaulieu, évêque de Soissons; le cardinal Joseph Fesch.

(9) Sur cet événement, cf. p. ex. J. MAUZAIZE, "Les transferts des Archives vaticanes à Paris sous le Premier Empire", in Bulletin de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, n° VIII, été 1977, pp. 3-14.

(10) Les Archives possèdent le microfilm et la reproduction photographique de l'Index général des archives des couvents avec un inventaire de l'ensemble des Archives, manuscrit conservé actuellement aux Archives nationales : cf. O.J. DIAS - F.A. DAL PINO, Storia e inventari dell'Archivio generale O.S.M., 2^e éd., Roma, 1972, pp. 33-38 (les déboires de l'Archivio pendant la période napoléonienne), pp. 55-84 (ample présentation de l'Index et de l'Inventaire retrouvés à Paris).

(11) L'auteur de ces pages est en train de préparer une présentation du manuscrit, qui paraîtra prochainement.

S.C. des Religieux en 1928, légat pontifical à Orléans pour les fêtes du centenaire de Sainte Jeanne d'Arc à Orléans en 1929 et à Carthage pour le congrès eucharistique international de 1930, etc. (12). Etant donné les liens qu'il a toujours maintenus avec la France, où il était né, nombreux sont les Français, ecclésiastiques ou laïcs, intellectuels, avec lesquels il fut en correspondance, parfois d'une manière très suivie. Qu'il suffise de signaler deux exemples : Mère Agnès de Jésus (morte en 1951), soeur de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, dont les lettres au cardinal Lépiciier sont en cours de publication par les soins de l'Institut pontifical de spiritualité "Teresianum" de Rome, et le philosophe Jacques Maritain dont sont conservées plusieurs lettres inédites écrites à Lépiciier dans les années 1923-1932 (13).

Le cardinal Lépiciier assumait aussi la charge de protecteur de diverses congrégations religieuses, surtout féminines, et spécialement françaises - sans doute est-il utile de signaler ici toutes ces congrégations (françaises ou qui de quelque façon intéressent la France) dont les archives générales O.S.M. possèdent le bref pontifical par lequel Lépiciier a été nommé leur protecteur (14) :

- Congrégation de Jésus et de Marie, dite des Eudistes (16-2-1928);
- Religieuses de l'Ordre de Notre-Dame de Charité (16-2-1928);
- Frères de l'Instruction Chrétienne de Saint-Gabriel (21-3-1928);
- Soeurs Servantes du Sacré-Coeur de Jésus, de Soissons (17-4-1928);
- Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie à Paramé (3-5-1928);
- Soeurs de Saint-Joseph d'Annecy (10-5-1928);
- Soeurs de la Présentation de Marie, Bourg-Saint-Andéol (9-6-1928);
- Société du Sacré-Coeur de l'Enfant-Jésus, de Marseille (= les Pères de Timon David ?) (20-2-1929) - copie;
- Soeurs de la Sainte-Famille, Amiens (21-2-1929) - copie;
- Soeurs de la Providence de Portieux (27-2-1929);
- Soeurs de la Croix de Chavanod (13-4-1929);
- Congrégation de Notre-Dame de Charité des orphelines ou de la Vierge Fidèle, Bayeux (17-4-1929) - copie;
- Filles de la Sainte-Enfance de Jésus et de Marie, dites Soeurs de Sainte-Chrétienne, Metz (24-4-1929);
- Religieuses Bernardines d'Esquermes (21-5-1929);
- Soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux (23-5-1929) - copie;
- Société Bibliographique de Paris (21-10-1929) - copie;
- Soeurs de la Sainte-Famille de Villefranche (13-11-1929);
- Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, de La Salle-de-Vihiers (14-4-1930);
- Congrégation de la Doctrine Chrétienne, Nancy (13-5-1930) - copie;
- Soeurs de Charité Dominicaines de la Présentation de la Sainte Vierge, de Tours, (16-3-1931);
- Congrégation de Sainte-Clotilde, Paris (8-5-1931) - copie;
- Franciscaines de l'Immaculée-Conception, de Lons-le-Saunier (16-5-1931);
- Soeurs du Très-Saint-Sacrement et de la Charité, Bourges (28-7-1933) - copie;

Dans la correspondance de Lépiciier nous trouvons encore trace des rapports qu'il eut, comme cardinal protecteur, avec ces congrégations religieuses et avec quelques autres (15).

(12) Cf. la biographie écrite par son frère : Aug. M. LÉPICIER, Dans le sillage fraternel d'une sainte vie : Le cardinal Lépiciier, des Servites de Marie, 2 vol., Gap, aux Editions Servites, 1946; et la brève notice de G.M. BESUTTI, "Lépiciier (Alexis)" in Dictionnaire de Spiritualité, IX, col. 679-681.

(13) Ces lettres seront publiées sous peu par l'auteur de cet article.

(14) Il s'agit presque toujours de l'original en parchemin; s'il s'agit d'une copie, la précision est apportée.

(15) Liste complète des protectorats du cardinal Lépiciier dans l'Annuario pontificio de 1936.

Voilà, en bref, la documentation archivistique susceptible d'intéresser l'un ou l'autre spécialiste d'histoire religieuse française. La demande de M. Mollette pouvait inciter à poursuivre un double objectif : tout en signalant aux Servites de Marie eux-mêmes quelques documents peu connus des archives générales O.S.M., il s'agissait surtout de rendre un modeste service aux spécialistes de l'histoire de l'Eglise en France. Quiconque a l'expérience des recherches archivistiques sait bien que souvent les documents que nous cherchons demeurent cachés, et parfois sous une dénomination assez étrange, dans des fonds et dans des lieux auxquels on ne saurait penser. Ce devrait être une préoccupation de tout archiviste de faire connaître à un public toujours plus étendu les trésors dont il a la garde, tout particulièrement ceux que personne ne s'attend à trouver dans son propre dépôt.

Odir Jacques DIAS

- - - - -

A propos de l'article sur la descendance spirituelle de
de Saint Vincent de Paul, paru dans le bulletin n° 10 :

p. 19 : Quelques précisions :

Parmi les Communautés religieuses instituées par d'anciennes Filles de la Charité, on peut citer :

- 1) Les Soeurs de la Charité de Besançon sous la protection de St Vincent de Paul, instituées à Besançon, en 1799 par Ste Jeanne-Antide Thouret qui avait été Fille de la Charité de 1787 à 1793 ; son désir était de rejoindre sa Communauté d'origine avec ses "filles", mais l'évêque de Besançon, Mgr Lecoz, s'y opposa.
- 2) Les Soeurs de la Charité de Ste Jeanne-Antide Thouret, province (La Roche / Foron) de l'Institut des Soeurs de la Charité dont la Maison Générale est à Rome.

Sr M. Celina D'Apolito

Soeur de la Charité de Sainte-Jeanne-Antide.

- - - - -

UN CENTRE DE RECHERCHES SUR
L'HISTOIRE DU SENTIMENT RELIGIEUX EN POLOGNE AU XIX^e SIECLE

Les recherches menées depuis plusieurs années déjà par la Section d'Histoire de l'Eglise en Pologne, fonctionnant dans le cadre de l'Institut thomiste de Varsovie, portent sur la culture religieuse, dans la plus large acception de ce terme, et englobent notamment : les idées et conceptions religieuses, les rites, cérémonies et pratiques religieuses et, enfin, les événements religieux vécus ainsi que les diverses formes de leur manifestation extérieure. Un questionnaire adéquatement établi et les principes méthodologiques appliqués à ces recherches visent à inventorier le matériel archivistique existant et à amener en fin de compte à une définition de la conscience socio-religieuse et des attitudes religieuses de la société polonaise dans son développement historique.

On s'est borné, au début, à recenser les sources archivistiques relatives au XIX^e siècle et à la première moitié du XX^e, tout en envisageant en même temps une perspective historique plus lointaine qui remonterait jusqu'au Moyen Age. L'accent que l'on mit dans ces recherches sur la période contemporaine s'explique par le fait que c'est à cette époque précisément que commencent à se cristalliser les attitudes contemporaines et la mentalité religieuse du peuple polonais. En partant de ce principe méthodologique, ces recherches aideront à mieux comprendre la spécificité de la culture polonaise et à définir d'une façon plus juste, la situation dans laquelle se trouve actuellement le catholicisme polonais.

Voici les résultats du travail effectué :

des recherches archivistiques ont été organisées dans 11 archives diocésaines situées sur les anciens territoires historiques polonais et dans les archives de l'émigration polonaise en France réunies à Paris dans la Bibliothèque polonaise. Ces recherches étaient centrées presque exclusivement sur les sources archivistiques depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à la première guerre mondiale. Furent dépouillés au total quelque 250 volumes.

Par ailleurs, plus d'une dizaine de périodiques ecclésiastiques du XIX^e siècle furent soumis à une analyse minutieuse. Il s'agissait évidemment de périodiques particulièrement représentatifs du point de vue des problèmes qui nous intéressent et choisis de manière à représenter les trois territoires polonais partagés jadis entre la Russie, la Prusse et l'Autriche; ce choix permettant de saisir tant les dissemblances que les similitudes existant entre la culture religieuse des diverses régions de la Pologne. Ont été traitées avec une attention particulière les informations contenues dans les périodiques spéciaux (de courte durée) et fournies par des correspondants disséminés non seulement dans le pays tout entier mais aussi dans les milieux des émigrés polonais à l'étranger. Il y a lieu de signaler que les données historiques renfermées dans les périodiques concernent non seulement les territoires polonais démembrés, mais aussi la Russie tsariste, la Mandchourie et même la Chine. De plus, ces périodiques du XIX^e siècle contiennent également beaucoup d'informations sur la vie religieuse des polonais établis en Amérique et sur d'autres continents.

Parmi les sources imprimées des XIX^e et XX^e siècles, citons les mémoires, dont l'importance s'est avérée essentielle pour les chercheurs qui étudient la religiosité polonaise. Plus d'une vingtaine de mémoires, choisis de manière à représenter divers milieux sociaux et différentes régions de la Pologne, furent analysés et ont permis d'établir une documentation détaillée.

Voici maintenant un bref schéma /avec subdivisions selon les différents problèmes/ à l'intention de ceux qui entreprendront l'étude des sources dont il a été question plus haut.

A. Différents types de sources archivistiques diocésaines

1. Sources normatives, ordonnances de l'autorité ecclésiastique valables pour tous les diocèses polonais. Tout en exprimant un point de vue normatif, les ordonnances diocésaines répondaient néanmoins aux besoins de la pastorale ainsi qu'aux besoins sociaux de l'époque et, partant, reflétaient souvent une situation vécue.

2. Sources qui proviennent des visites de contrôle : donc, visites pastorales générales (celles-ci ne sont que sporadiques sur le territoire polonais au XIX^es.) et visites décanales (essentiels à cette époque). La manière dont les problèmes régionaux étaient présentés dans les rapports décanaux variait selon les diverses situations. Ainsi, les rapports concernant les régions rurales étaient en général laconiques et vagues, décrivant différentes formes d'activité pastorale dans le cadre de la vie paroissiale. Par contre, ceux qui se rapportaient aux régions industrielles et urbaines revêtaient une importance beaucoup plus grande pour l'historien qui s'intéresse à la vie religieuse et sociale en Pologne au XIX^e siècle.

3. Sources occasionnelles, disséminées dans diverses autres archives et renfermant des renseignements sur les lieux miraculeux, les lieux "de pénitence", les apparitions individuelles (pour la plupart de la Sainte Vierge), les pèlerinages, les processions, etc.

B. Sources imprimées publiées dans le courant du XIX^e : périodiques, mémoires, etc.

Les périodiques publiaient des détails sur les fêtes et les solennités, les offices (liturgiques et paraliturgiques), les lieux sacrés et les objets du culte auxquels les fidèles étaient accoutumés et qui mettaient en évidence le caractère solennel des fêtes et des expériences religieuses. On y découvre en outre le rôle qui, dans l'expérience religieuse, revenait aux personnes vouées à Dieu : prêtres, évêques, éminents missionnaires, prédicateurs, visionnaires populaires et, enfin, corps des "martyrs". Très intéressantes sont les descriptions des temps liturgiques (l'Avent, le Carême, les rogations) et celles des cérémonies religieuses liées aux coutumes nationales particulièrement répandues. On trouve par ailleurs dans ces périodiques des descriptions de croyances religieuses populaires représentées en images, des vérités de la foi telles que la Providence, "Doigt de Dieu", fléaux de Dieu, et aussi la conception de la vie morale et l'attitude religieuse des masses (p. ex. sacrilège, blasphème). Pour l'historien qui s'intéresse à la vie religieuse de ces masses, les descriptions détaillées de l'émotivité religieuse peuvent s'avérer passionnantes : larmes, sanglots, soupirs, exclamations; ainsi que ce qui témoigne des sources de cette émotivité et des circonstances qui l'accompagnent : p. ex. dans quelle mesure elles étaient spontanées ou provoquées par un sermon ou une cérémonie liturgique ou paraliturgique, etc.

Il serait utile de mentionner à titre d'explication que les sources qui viennent d'être signalées exposent un point de vue qu'on pourrait appeler clérical. Et là, un important problème se pose : celui notamment de la valeur des témoignages apportés et des principes de leur interprétation. Ces sources doivent dans certains cas être confrontées avec d'autres exprimant des doctrines contestataires et exposant des points de vue différents. Ce pourront être les écrits de la secte polonaise des Mariavites, qui ont joué un rôle important dans la vie religieuse de la Pologne de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, ou bien les sources relatives à la propagande du socialisme, ainsi que les écrits des représentants du modernisme polonais ou bien de l'intelligentsia catholique.

*
** **

Pour terminer, il serait opportun d'attirer l'attention sur deux problèmes :

1. le caractère interdisciplinaire des recherches archivistiques et historiques dont il a été question plus haut : elles fournissent un intéressant matériel,

utile non seulement à l'historien, mais aussi à l'ethnographe, au sociologue, au théologien s'occupant de l'étude de l'histoire de l'homilétique pastorale et de la catéchèse, etc.

Ainsi, le matériel réuni par la Section historique peut s'avérer utile au chercheur qui étudie l'histoire de la pensée théologique polonaise.

Il permet, entre autres, de voir l'évolution de l'idée de Dieu ou de la Providence divine dans les croyances du peuple, en les confrontant avec la conception de Dieu et la prédication ecclésiastique officielle ou avec les textes publiés à cette époque avec l'approbation de l'Eglise.

2. Il convient de relever que ces recherches archivistiques et historiques sont représentatives non seulement de la Pologne mais peut-être aussi de l'Europe orientale tout entière. On sait, en effet, que la culture religieuse polonaise se rattachait étroitement au type de culture est-européen, d'une culture donc qui, au XIX^e s. et au début du XX^e, tout en demeurant dans sa majorité de caractère rural, se trouvait de ce fait en contraste avec la culture ouest-européenne.

C'est aussi pourquoi la prise en compte, dans les recherches archivistiques et historiques, des différences et des contrastes existant entre l'Est et l'Ouest, en intégrant ces données dans la perspective de l'Europe en général, permet d'aboutir à une image plus juste de la culture religieuse en Europe aux XIX^e et XX^e siècles.

Bernard PRZYBYLSKI, o.p.

Institut thomiste (Varsovie)

- A/ Index alphabétique des noms de lieux
- B/ Index alphabétique des noms de personnes
- C/ Index des sujets (avant-projet)
 - I. Les rapports confessionnels
 - II. Objets, personnes et lieux sacrés
 - III. L'organisation de l'Eglise et les structures ecclésiastiques
 - IV. Théologie
 - V. Pastorale
 - VI. Les croyances et la conscience religieuse des fidèles
 - VII. Cérémonies et pratiques religieuses
 - VIII. Attitudes socio-religieuses
 - IX. Vie liturgique
 - X. La martyrologie de la nation et la conscience religieuse et nationale
 - XI. Milieux socio-professionnels
 - XII. L'enseignement et l'éducation
 - XIII. Vieilles mœurs et coutumes polonaises

BIBLIOGRAPHIE

Instrumente de recherche

- Führer durch die Bistumsarchive der katholischen Kirche in der Bundesrepublik Deutschland und in Westberlin. - Schnell und Steiner, München-Zürich, 1977, 109 p.

Ce guide des archives diocésaines de l'Eglise catholique en Allemagne fédérale et à Berlin-Ouest, publié par les soins de la Commission épiscopale spécialisée pour les archives religieuses en Allemagne, comprend deux parties :

- 1) Des indications générales concernant l'ensemble des archives de l'Eglise catholique en Allemagne (pp. 13-31)
 - + leur situation dans la structure de la Conférence épiscopale : depuis une première rencontre d'archivistes à Wiesbaden en 1941 jusqu'à la constitution en 1946 d'une commission épiscopale spécialisée, avec les réunions annuelles d'archivistes et la création d'un atelier de restauration des archives d'origine religieuse (à l'abbaye de Sainte-Hildegarde de Rudesheim-Eibigen).
 - + la législation canonique et ecclésiastique en vigueur : décret de la Conférence épiscopale prescrivant le dépôt des archives paroissiales ou locales aux archives diocésaines, règles de conservation, possibilités de consultation et de reproduction, indications concernant droits et taxe.. et règles d'élimination.

2) Une récapitulation des archives par diocèses (pp. 32-101)

Pour chaque diocèse (22 diocèses d'Aix-la-Chapelle à Würzburg), après quelques indications pratiques, est rappelée l'histoire du fonds, puis brièvement présenté le contenu du fonds : ce qui provient de l'administration épiscopale, ce qui provient d'autres sources (archives du chapitre de la cathédrale ; archives des paroisses et doyennés ; archives de couvents et congrégations, d'institutions et fondations pieuses, d'associations catholiques ; comptabilité ; fonds d'anciens diocèses ; fonds ou collections d'origines diverses, acquis, légués ou donnés ; cartes, plans, photos, illustrations, etc..)

Eventuellement sont mentionnés les bibliothèques, les fichiers, catalogues, inventaires en cours ... ou bien les destructions dues aux vicissitudes de l'histoire ou à la deuxième guerre mondiale.

Deux index, des noms de personnes et de lieux (pp. 103-109), font de cet ouvrage un instrument de travail très précieux.

Publications de textes

- Gaston Jean-Baptiste de RENTY.- Correspondance. Texte établi et annoté par Raymond Triboulet.- Coll. Bibliothèque européenne, Desclée de Brouwer, 1978, 1048 p.

Sans doute presque le quart des lettres de Renty était-il déjà connu : son directeur de conscience, en effet, le P. J.B. de Saint-Jure, s.j., avait dès 1651 publié La Vie de M. de Renty (ouvrage sous-titré : "L'idée d'un chrétien parfait") : dans cette oeuvre, Saint-Jure avait incorporé non seulement les 72 lettres et quelques écrits qu'il avait lui-même reçus de Renty, mais aussi un certain nombre d'autres lettres et de documents divers, ainsi que des renseignements biographiques ; malgré l'altération de quelques textes, cette documentation reste évidemment fondamentale. D'autres collations de lettres (originaux ou copies) avaient été faites aussi dans diverses communautés religieuses ; parfois avec des modifications ou des ratures qui ont nécessité le recours à la photographie aux infra-rouges. Mais rien n'a arrêté Raymond Triboulet pour rassembler les documents (il a réussi à retrouver 149 lettres autographes), restituer le texte original et présenter cette correspondance.

Alertés par les travaux de Souriau sur le mysticisme en Normandie, l'A. a

été saisi il y a déjà plus de trente ans par l'actualité de ce "saint laïc" du XVII^{ème} siècle mort à 38 ans ("ma condition estant roturière dans le christianisme", lettre 61 ; "roturier en grace et condition dans l'Eglise de Dieu", lettre 64 ; Jacqueline Pascal parlera à son frère Blaise de "ceux qui sont roturiers selon M. de Renty", cit. p. 202) : père de cinq enfants, officier, auteur de plusieurs traités (sur les fortifications, la sphère), supérieur de la Compagnie du Saint-Sacrement. L'A., qui garde une vénération de disciple pour Mgr Calvet qui à l'Institut catholique de Paris l'a initié à la littérature du XVII^{ème} siècle, a été frappé aussi par le style de Renty : par sa sobriété, son réalisme, sa force, c'est le style "d'un homme d'action" (p.23). Dans cette correspondance spirituelle apparaissent J.J. Ollier, Condren, l'oratorien Gibieuf qui avait succédé à Bérulle comme supérieur du Carmel en France, Bernières, des allusions aussi à la fondation du Canada chrétien (longue note pp. 316-317), à la réforme dominicaine (longue note pp. 645-648), aux divisions entre carmels bérulliens et carmels carmélitains (lettres 104, 120, 121, 127 avec note 3, 190, etc.). La plupart des correspondantes de Renty appartiennent aux carmels bourguignons (longue note pp. 190-191 sur les liens qui unissaient Renty à Mère Thérèse de Jésus Languet ; 26 lettres à soeur Marguerite du Saint-Sacrement Parigot, etc.). Ces monastères de Dijon, Beaune et Mâcon forment "les trois carmels de l'Enfance" et Renty à partir de 1643 est marqué par la simplicité de l'Enfant-Jésus : "Tenons-nous donc bien petits et laissons faire, c'est là le grand secret de la vie spirituelle" (lettre 189, cf. lettres 243 etc....). Renty aime à prendre place au milieu du "petit peuple" : "Je tiens à un honneur singulier de suivre avec eux la Croix, où l'Eglise nostre Mère nous mène" (lettre 184) ; "il faut aller par-delà les "pommes" à la simplicité de Bethléem" (lettre 183). Cette spiritualité de "l'enfance de grâce" (lettre 172) l'incite à la modération dans la pénitence, à dénoncer les tendances du jansénisme naissant (lettre 347), à recommander - plus de dix fois dans cette correspondance - la communion fréquente "non par dignité mais par nécessité" (lettre 187).

Cherchant à lire et à comprendre les textes qu'il exhume, l'A., par exigence de fidélité au réel n'hésite pas à dénoncer ici ou là l'une ou l'autre "tendance doctrinaire" d'"historiens et théologiens d'aujourd'hui" (longue note de la lettre 190) ou à "recommander la lecture de ces quelques lignes [...] aux clers orgueilleux d'aujourd'hui" (note de la lettre 184).

Pour terminer plus de cent pages de notices bio-bibliographiques et d'index font de cette publication de textes qui vaut par sa rigueur, par sa probité et par son information un instrument de travail aussi bien qu'un compagnon d'humanité.

- Cardinal LIENART, ancien évêque de Lille.- Vatican II.- Lille, Facultés catholiques, 1976, 159 p.

Le cardinal Liénart a tenu à rédiger ses "mémoires" sur le concile Vatican II tel qu'il a vu ce concile, afin de servir l'histoire : "Il viendra sans doute un temps - peut-être plus proche qu'on ne le pense - où il sera bon de savoir qui a dit quoi". Le témoignage du cardinal Liénart est important par suite de la part qu'il a été amené à prendre à la préparation du concile, à ses travaux et à son interprétation : Nommé en 1961 membre de la "Commission centrale préparatoire" ; membre du "Conseil de la présidence" pour les quatre sessions et d'une "commission de coordination" pour servir le progrès des travaux entre les sessions et pendant les sessions ; après le concile, membre d'une "commission de coordination et d'interprétation des décrets conciliaires" jusqu'en 1967.

Cette édition posthume est augmentée de documents annexés par le cardinal à sa relation ; le texte de ces documents, même de ceux qui furent initialement rédigés en français, est une re-traduction, car généralement seule la version latine a été conservée.

Cet ouvrage est, bien évidemment, une contribution de première main à l'histoire de Vatican II.

- Jean VINATIER.- Le cardinal Liénart et la Mission de France.- Paris, Le Centurion, 1978, 335 p.

La Mission de France a été établie en prélatrice nullius le 15 août 1954. Le jour même où le cardinal Liénart fut installé, à Pontigny, prélat de la Mission de France, il annonça la nomination de Jean Vinatier, depuis peu responsable de la commission rurale de la Mission, comme vicaire général ; et celui-ci exerça cette charge jusqu'au 3 juillet 1963. C'est donc de l'intérieur qu'il connaît la Mission ; c'est l'exercice de sa charge qui l'a mis en contact constant avec celui qui fut amené à recueillir la responsabilité de l'institution pour laquelle, sur son lit de mourant, le cardinal Suhard avait reçu de Rome un statut provisoire : et c'est donc un témoignage de première main que nous livre ici Jean Vinatier : grâce à ses notes et souvenirs personnels, grâce aux correspondances et souvenirs du cardinal Liénart (cf. pp. 10, 11, 313) - documents classés par Mgr Lepoutre (cf. bulletin IX - 3) - et grâce aux archives de la Mission de France et de ses membres (pp. 10-11).

Héritage du cardinal Suhard, la Mission, que découvre peu à peu le cardinal Liénart, devient pour lui l'objet de préoccupations très fidèles : "un corps sacerdotal au service collectif des évêques de France pour évangéliser les milieux déchristianisés". Mais la réalisation ne s'est pas faite sans difficultés : d'un côté, dans "les prêtres de la Mission de France, un peu rudes bien sûr parfois, mais tellement pleins de foi et d'ardeur", le cardinal Liénart discernait des "amoureux déçus" qu'il avait à guider avec compréhension et netteté, dont il fallait aussi assurer la formation par un séminaire solide et adapté ; d'autre part, il était nécessaire de faire comprendre l'importance de la Mission de France à Rome comme auprès d'un certain nombre d'évêques français. Plusieurs prises de position du cardinal Liénart révélèrent la nature et la qualité de la fidélité qu'il vouait à la Mission : à travers les répercussions de la crise des prêtres-ouvriers (jusqu'à leur reconnaissance par le concile), à l'occasion du drame de l'Algérie à travers les répercussions de ces années pénibles pour la Mission tant en Algérie qu'en France. Devenu ainsi "la conscience de la Mission", et soucieux de son avenir, attentif aussi aux personnes et aux communautés, c'est avec cette expérience concrète que le cardinal Liénart porta au concile le souci de l'évangélisation du monde.

Ce témoignage de Jean Vinatier fournit donc une documentation de première main non seulement sur le cardinal Liénart et la Mission de France, mais encore sur quelques-uns des problèmes qui ont secoué l'Eglise catholique en France de la seconde guerre mondiale à Vatican II.

- Robert LECOURT.- Entre l'Eglise et l'Etat, concorde sans concordat, 1952-1957.- Paris, Hachette, 1978, 191 p.

Bien des fois depuis la Libération, le bruit avait couru de négociations secrètes entre le Saint-Siège et le gouvernement français; à ce sujet, on avait même prononcé le mot de "concordat". Du côté socialiste, le livre de Roger Quilliot, La SFIO et l'exercice du pouvoir 1944-1958 (Fayard, 1972) évoquait les négociations. Du côté de l'épiscopat, l'ouvrage de Mgr Elchinger intitulé La liberté d'un évêque (Centurion, 1976) comportait un chapitre "Echec ou ébauche d'un nouveau concordat ?". Il était bon que Robert Lecourt, président du groupe républicain populaire de l'Assemblée, qui fut peut-être le principal protagoniste des travaux poursuivis de 1952 à 1957, apportât son témoignage en recourant aux notes qu'il avait prises au jour le jour.

La question scolaire restait, depuis la Libération, une occasion de luttes pénibles aussi bien pour l'ordre public que pour la liberté religieuse. Les commissions André Philip puis Paul Boncour avaient été des tentatives pour sortir le problème scolaire de l'impasse et substituer le dialogue au débat. La loi Barangé n'était considérée que comme un palliatif ; et l'instabilité gouvernementale était aggravée par ce contentieux. Pour Robert Lecourt, il y avait donc deux problèmes inséparables : un problème institutionnel et un problème scolaire. C'est par l'amitié qui unissait Jules Catoire et Guy Mollet que celui-ci fut amené à participer activement à la recherche d'une solution d'ensemble pour la question

religieuse pendante depuis la Séparation : il apparut, en effet, qu'il ne fallait pas disjoindre la question scolaire des autres questions : régime des cultes, régime des congrégations, statut des départements du Rhin et de la Moselle.

Comme préalable, il fallait sonder le Vatican, afin de savoir s'il y avait de ce côté quelque espoir d'aboutir, et les cardinaux français, afin de savoir quel accueil serait réservé par l'épiscopat français à une telle négociation ; les pourparlers devraient être menés avec la plus grande discrétion. Après la phase exploratoire, c'est la phase préparatoire ; celle-ci se poursuit sous la seule responsabilité personnelle de chacun des membres du groupe de travail constitué, avec l'appui personnel des ministres des Affaires étrangères successifs et le concours personnel de l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. L'arrivée de Guy Mollet à Matignon au début de 1956 permet que l'initiative soit reprise officiellement par le président du Conseil. Le projet, transmis à Rome, est étudié par la Secrétairerie d'Etat qui fait à son tour quelques observations et suggestions. Les points de vue se rapprochent. La négociation entre ainsi dans une phase officieuse. Si elle achoppe encore, sur la question des départements concordataires, c'est cependant la chute du gouvernement Guy Mollet, le 22 mai 1957, qui provoque la mise en hibernation du projet avorté. Le dossier "sera-t-il un jour rouvert ? Ce serait, en tout cas, pour trouver le contexte français et romain profondément modifié".

Ce témoignage laisse voir que la tâche, pour les initiateurs de la négociation, était d'autant plus ardue qu'ils avaient à essayer de "faire dialoguer des hommes qui s'ignoraient et détecter à travers leur dialogue des points de convergences ou, faute de mieux, de non-belligérance, pour tenter d'éteindre un contentieux centenaire". Assurément tout n'est pas dit : par discrétion, l'identité de certains partenaires n'est pas révélée (la mort du cardinal Villot vient de permettre de révéler qui se cachait sous le pseudonyme de Mgr Marguerite), le contenu précis de certains textes n'est pas donné. Du moins, ces pages sobres existent : elles sont un document très précieux pour l'histoire des relations entre l'Eglise et l'Etat.

- Julien GREEN.- Ce qu'il faut d'amour à l'homme.- Paris, Plon, 1978, 160 p.

Julien Green reprend ici son itinéraire spirituel, en le menant jusqu'à l'époque tout actuelle. "L'ultime refuge est en nous où se situe le royaume de Dieu, puisque Dieu habite en chaque âme humaine. Le seul bon effet de la crise que nous traversons sera peut-être de nous faire retrouver le chemin de ce paradis perdu où il nous attend [...] et je crois que ce qu'il faut d'amour à l'homme nous est donné par l'amour même : le Saint-Esprit".

Sans doute un certain nombre de fonds d'archives ecclésiastiques et religieux contiennent-ils des témoignages de ce genre. En manifestant ainsi certains aspects spécifiques de l'appartenance à l'Eglise, la publication de ces documents ne contribue-t-elle pas à fournir une réponse à la question : "Eglise, que dis-tu de toi-même ? à toi-même ? au monde ?"

Dans les diocèses

- Yves-Marie HILAIRE.- Une chrétienté au XIXème siècle ? La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras (1840-1914).- Publications de l'Université de Lille III, 1977, 2 vol., 1019 p.

Cette grosse thèse de doctorat d'Etat, qui dépasse le millier de pages, contient en tout 3734 notes réparties sur 212 pages et est enrichie de 48 cartes et graphiques permettant de "visualiser" certains aspects concernant la vie religieuse des populations du diocèse d'Arras. Dans cette monographie diocésaine, les recherches sociologiques effectuées par l'A. permettent de mettre en lumière, sur près d'un siècle, la lente évolution des populations selon les aires géographiques et les groupes sociaux, dans une région où se manifeste une certaine stabilité - les grands événements politiques jouant "un rôle relativement secondaire".

L'A. analyse, tout d'abord, la situation du diocèse d'Arras (plus de 900 paroisses) formé au lendemain de la Révolution de deux provinces et de trois évêchés

d'Ancien Régime et en 1802 confié au cardinal de la Tour d'Auvergne : le milieu géographique (la côte, la campagne, la mine) et humain (avec l'évolution de la bourgeoisie et les développements de l'industrialisation ou des moyens de communications) est le cadre d'une religion populaire enracinée dans un milieu rural et de diverses zones de pratique religieuse; dans ce contexte, c'est un clergé renouvelé qui va se trouver affronté à la crise du milieu du siècle. Avec Mgr Parisis (1851-1866) c'est un renforcement de l'influence romaine qui s'affirme, avec son successeur Mgr Lequette (1866-1882) c'est le développement des oeuvres. La question romaine, la question de l'enseignement (avec le développement de l'enseignement primaire congréganiste et les progrès de l'enseignement secondaire catholique à partir de la loi Falloux), la multiplication des sanctuaires (accentuée par "la vigueur de l'esprit local"), le renouvellement du catholicisme populaire (par les missions et les pèlerinages) sont autant de questions qu'étudie l'A. avant de se livrer à une analyse de l'évolution religieuse des milieux socio-géographiques.

Ainsi s'affine une lecture des statistiques religieuses, mettant en lumière les contrastes régionaux et les nuances correspondant aux groupes sociaux; le clergé dans son ensemble gardant sa liberté vis-à-vis des châteaux, ne se laissant pas définir par les valeurs bourgeoises (la béatification en 1860 de Benoît-Joseph Labre, originaire du diocèse, est célébrée d'une manière durable; la revendication du repos dominical va à l'encontre des excès de la civilisation productiviste); la déchristianisation du monde ouvrier est inégale (même à l'intérieur du monde de la mine, les diverses catégories de travailleurs n'ont pas la même attitude; et pour ce qui concerne les paroisses des mines, les Compagnies qui sous le Second Empire se montraient peu empressées à s'y intéresser, se montrent au contraire plus généreuses pour les institutions religieuses après la Commune - ce qui sans doute va faciliter la formation religieuse et la pratique sacramentelle, mais "compromettra à terme les chances d'une réchristianisation relativement étendue des mentalités de la région minière").

L'entrée - assez facile - du clergé dans la voie du Ralliement et la stabilité d'un personnel politique modéré de 1893 à 1909 se conjuguent pour que les épreuves de la Séparation n'empêchent pas de mûrir le "renouveau catholique" qui s'affirme à l'instigation de mouvements de dimension nationale, bien implantés et soutenus localement, la Jeunesse catholique et les Ligues féminines.

Même si à cette époque la vie spirituelle du clergé "reste difficile à pénétrer", et même si "on ne peut répondre entièrement" à la question de savoir l'influence profonde de la Séparation sur la vie religieuse de la population, il reste du moins possible d'enregistrer un développement de la piété eucharistique et une ouverture sociale, de sorte que "les différenciations idéologiques et religieuses comptent autant, sinon plus, que les clivages économiques et sociaux".

Mais, dans quelle mesure l'influence des mouvements de caractère national ou international (les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, par exemple, dont l'A. souligne à deux reprises le rôle important dans le diocèse d'Arras, la Jeunesse catholique, les Ligues féminines, l'oeuvre de la Propagation de la foi) provient-elle de l'orientation, du dynamisme et du soutien communiqués par les organes centraux de ces mouvements ? Et dans quelle mesure cette influence provient-elle de la vigueur de l'esprit local ?

Et au point de vue méthodologique, cet ouvrage amène à se poser la question suivante : Est-ce que les schèmes mentaux qui sous-tendent des généralisations approximatives (par exemple, des étiquettes comme "clérical", "ultramontain") demeurent encore opératoires pour l'analyse d'une vie locale lorsque précisément cette analyse les remet en question ? C'est le mérite de cette très riche monographie diocésaine que de faire se poser des questions de ce genre.

- Abbé Albert CAZES.- Saint-Laurent de Cerdans Custoja.- "Conflent", 1977, 32 p.
- Prats de Molló et sa région. Guide touristique.- "Conflent", 1978, 60 p.
- Abbé Albert CAZES et collaborateurs.- Reliquaires du Roussillon. Exposition Villefranche-de-Conflent, Pâques-Toussaint 1978.- Syndicat d'initiative de Villefranche-de-Conflent, 1978, 56 p.

L'abbé Albert Cazes (cf. VIII - 36 et VIII - 38) poursuit aussi bien ses recherches d'histoire locale que ses expositions.

Saint-Laurent de Cerdans et Prats de Molló sont parmi les communes les plus méridionales du pays (à la latitude de Burgos, Calvi, Terni) : les premières églises dont on retrouve la trace dans cette région sont de la fin du premier millénaire. Constructions, sculpture, mobilier, retables, etc. sont, par l'A., présentés, datés, souvent expliqués, grâce aux inscriptions et documents divers conservés. Enrichies de reproductions, ces plaquettes, utiles aux visiteurs, attirent aussi l'attention des chercheurs sur certaines richesses du Vallespir.

Grâce au concours de nombreux maires et curés de la région, et avec la collaboration des autorités de la cité, le curé de Villefranche-de-Conflent a pu organiser une nouvelle exposition de 90 reliquaires, en bois sculpté, du Roussillon (dont sept reliquaires de saint Gaudérique, patron des paysans du Roussillon) du XIVe au XIXe s. Il y a là autant de traces de la diffusion régionale du culte des reliques dont la thèse de Nicole Hermann-Mascard (VII - 28-29) étudiait les origines. Les pièces présentées par l'abbé Cazes témoignent de la vénération des reliques dans les abbayes, et prieurés (Canigó, Cuixà, Cornellà, Arles-sur-Tech) dès le XIe s., puis peu à peu dans de nombreuses paroisses. Croix-reliquaires, statues creusées pour abriter des reliques, bustes-reliquaires (Pierre Ponsich, conservateur des antiquités et objets d'art des Pyrénées-Orientales, en étudie trois qui furent confectionnés à Cuixà au XVIIe s.), bras-reliquaires, chefs-reliquaires, statuettes-reliquaires, monstrances-reliquaires, etc. manifestent cette forme de piété, dont la signification est mise en lumière par divers textes choisis fort pertinemment par l'abbé Cazes.

- Pierre BIZEAU.- "Les cloches des églises du canton d'Anet : clocher et cloches d'Abondant", in : Bulletin de la Société Amis d'Anet et syndicat d'initiative. Série nouvelle, n° 2, nov. 1978.- Anet, 1978, pp. 5-8.

Après avoir donné à la revue de la société Amis d'Anet un article sur les cloches en général et celles de Bû en particulier, Pierre Bizeau donne un article sur le clocher d'Abondant et plusieurs cloches qui l'ont habité. La documentation, ce sont essentiellement les annotations portées par les curés successifs sur les registres de baptêmes; ces mentions gardent, en effet, le souvenir de la foudre qui, sans l'endommager, tombe sur le clocher en 1683 et qui en 1739 provoque un incendie (tout ému, le curé relate ce sinistre dans une lettre à son évêque qui nous est conservée en annexe du registre de catholicité, car l'évêque avait répondu simplement en apostillant la lettre du curé). Bien que, pour ce qui concerne l'histoire de la tour et des cloches d'Abondant jusqu'à nos jours, il reste encore quelques lacunes, cette étude cependant implique une leçon d'ordre méthodologique : les campanologues ont encore à glaner dans les registres paroissiaux.

- Société d'histoire et d'archéologie Les Amis de Gonesse.- Croyances et arts religieux en pays de France du XVIIe s. à nos jours.- Préfecture du Val-d'Oise, 1979, 54 p. + VIII p. de reproductions et 1 p. d'errata et addenda.

L'exposition organisée par la société d'histoire et d'archéologie Les Amis de Gonesse a été réalisée avec le concours du département du Val-d'Oise et de certaines municipalités de la région. Un certain nombre de responsables ecclésiastiques (dont l'évêque de Versailles et son archiviste, l'évêque de Pontoise et son chancelier), civils et culturels ont été mis à contribution. 238 objets, photoco-

pies ou photographies ont pu être ainsi rassemblés et être présentés en cinq sections : "la paroisse" (la communauté paroissiale, le curé, la fabrique, avec son banc-d'oeuvre et ses registres), les arts religieux de la Contre-Réforme (l'église et son mobilier, - notamment retables, tabernacles, lutrins, chaires, etc.), la pratique sacramentelle, les pratiques de dévotion, et, pour terminer, quelques signes du détachement de la religion, de la "déchristianisation provoquée" et de la persistance de traditions populaires.

Cette exposition, déjà présentée à Gonesse et à la préfecture de Pontoise, doit encore être montée à Ecouen (24 mars - 12 avril) et à Sarcelles (21 avril - 6 mai). Elle manifeste que l'art religieux est un élément spécifique du patrimoine national.

- Abbé Jean DURAND.- Une manufacture d'art chrétien : la "sauterie" de Vendeu-
vre-sur-Barse 1842-1961. - Bar-sur-Aube, 1978, 147 p. + un appendice sur "Le Dieu de Pitié de Vendeu-
vre" et 81 gravures avec notes.

Un siècle d'histoire de l'industrialisation de la statuaire religieuse est ici évoqué à travers l'atelier de Léon Moynet : pétries de l'argile de l'Aube, ses oeuvres trouvent place surtout dans l'est du département. Il est question de la manufacture et du personnel, puis des oeuvres de la sauterie, avec une évocation de la concurrence des maisons rivales (l'influence allemande de Munich, ainsi que les maisons françaises de Toulouse, Paris, Metz; et, à partir de 1880, "la bataille des chemins de croix" avec une maison de Vaucouleurs).

Mais de quoi s'agit-il en définitive ? Superstition et vie spirituelle ne coexistent-elles pas dans ces formes populaires de piété ? A propos des oeuvres et du catalogue de Vendeuve, Viollet-le-Duc se montre critique en 1876 : "Suppose-t-on qu'il y ait avantage à répandre dans nos campagnes ce fétichisme qui en vérité n'a rien de commun avec la religion [?] ". De son côté, Léon Moynet affirme : "Je cherche dans l'art catholique à partir d'où les autres sont arrivés." L'A. s'efforce à un bilan : "Les déviations du sentiment religieux sont impossibles à éviter", "les intentions échappent aussi bien à Viollet-le-Duc qu'à Léon Moynet, Dieu seul les juge."

Un index très utile termine cette première partie.

La seconde partie : "La sauterie" en 81 gravures, non seulement illustre l'ouvrage, mais encore le complète en présentant oeuvres et artistes avec quelques notes parfois suggestives.

Chez les religieux

- Marcel BERNOS.- Recherches sur l'Ordre des Servites en Provence (1483-1720).- vol. X de "Scrinium historiae".- Rome, Institut historique O.S.M., 1977, 361 p.

Cette substantielle thèse de troisième cycle comble une lacune. Les Servites sont arrivés en Provence en 1483 et ont été supprimés définitivement en 1770 ; mais la peste de 1720 avait déjà consacré un déclin antérieurement amorcé. La Provence est l'unique province - à part une fondation venue d'Espagne - où en France se soient implantés les Servites : onze fondations y ont vu le jour, presque toutes au XVIème siècle ; les maisons des Servites s'établirent dans des villes où, sauf à Marseille et à Aix, les Servites étaient les seuls mendiants, et en tenant compte des possibilités de l'apostolat. Il est assez difficile d'atteindre la vie religieuse de ces fondations provençales : les archives conservées étant essentiellement "administratives, comptables et contentieuses" (p. 142), il est cependant possible de pressentir quelque chose des "doctrine et spiritualité servites" à partir de documents très sporadiques : 17 sermons composés entre 1656 et 1684 par le Père Mille (1631-1705) qui les a recopiés avant de perdre la vue, et le catalogue de la bibliothèque de l'un de ses contemporains, le Père Roche. Mais pourquoi ces deux siècles de présence des Servites en Provence aboutissent-ils en définitive à un échec dès la fin du XVIIème siècle ? Le caractère italien de l'ordre a pu être parfois difficilement ressenti ; surtout, des divisions internes semblent avoir miné de l'intérieur l'Ordre des Servites.

Cet ouvrage est une contribution non seulement à l'histoire des réguliers entre le Concile de Trente et la Révolution française, mais aussi à l'histoire de la "réception" du Concile de Trente (pénétration de la dévotion eucharistique), à l'histoire aussi de la piété mariale (la dévotion à l'Annonciation au XVIème siècle, la pénétration de la dévotion à N.D. des sept Douleurs à partir des environs de 1660).

Une documentation solide sous-tend ce travail. Cette documentation est exploitée avec discernement. Parfois même au-delà de la formulation de textes cités, l'auteur cherche à retrouver le contenu mental, voire spirituel, sous-jacent.

- Eugène CORTADE. - Réformatrice et proscrire, Soeur Anne-Marie Antigo (1602-1676). - Conflent, 1976, 36 p.

L'abbé Cortade, qui grâce aux "archives de l'évêché" de Perpignan avait évoqué "La restauration de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou par Mgr de Carsalade du Pont (1902-1932)" (Conflent, n° 59, octobre 1972, pp. 215-267), vient de publier le texte d'une conférence donnée à Perpignan dans le cadre des manifestations du VIIème centenaire du couvent de Sainte-Claire. Cette publication qui a lieu à l'occasion du 3ème centenaire de la mort de la Vénérable Mère Anne-Marie Antigo (+ 28 septembre 1676) voudrait aussi servir la reprise de la cause, introduite sous le pontificat de Benoît XV. Cette publication attire certes l'attention sur les archives du monastère de Sainte-Claire qui gardent non seulement des traces irremplaçables de l'épidémie de peste qui ravagea la région "durant une année entière" (1631-1632) mais encore sur la personnalité de cette religieuse et sur les vicissitudes d'une vie qui, par suite des bouleversements politiques du Roussillon, fut marquée par un exil (1652-1660) et qui, par suite du contexte ecclésiastique et religieux, fut marquée par des rivalités divisant la communauté et résorbées grâce au rayonnement de la Mère Antigo (1664-1673).

- Beatificationis et canonizationis Servae Dei MARIAE LUDOVICAE ELISABETH DE LAMOIGNON comitissae Molé de Champlatreux (+ 1825) (in religione Matris a Sancto Ludovico) fundatricis sororum a caritate Sancti Ludovici, positio super introductione causae et virtutibus ex officio concinnata. - Roma, 1976, XCVI p. + 701 p. + cahier de 16 pages de 24 reproductions photographiques (tableaux, autographes, plans, sites ou objets).

Voilà le résultat de l'enquête historique réalisée pour la cause de la béatification de la fondatrice des Soeurs de la Charité de Saint-Louis. Le procès ordinaire informatif a été instruit à Vannes de 1959 à 1962 : tous les témoins directs étant morts, il était nécessaire de partir de la renommée de sainteté qui a traversé près d'un siècle et demi. Les biographies (3 principales) en témoignent, aussi bien que les témoignages recueillis pour le procès (39 dépositions à Vannes et 21 à Québec). Il reste encore 376 écrits, plus ou moins longs (et datant de la période 1795-1825), de la "Servante de Dieu" : 193 lettres, 167 écrits spirituels, 8 écrits réglementaires, 1 registre de comptabilité et 7 copies de documents particulièrement importants. En outre, une documentation complémentaire a pu être recueillie dans 72 fonds d'archives disséminés en 23 villes différentes.

Il est ainsi possible de retracer les étapes de la vie de Marie-Louise-Elisabeth de Lamoignon, née à Paris le 3 octobre 1763, mariée le 9 février 1779 à son cousin Edouard-François Molé, comte de Champlâtreux, duquel elle eut cinq enfants. Veuve en 1794 - son mari ayant été guillotiné par la Révolution -, elle résolut de se consacrer à Dieu : ayant d'abord envisagé de fonder un monastère cloîtré, elle s'orienta néanmoins vers une oeuvre éducative pour les petites filles délaissées afin de répondre à la demande de celui qui, étant son directeur depuis 1784, était devenu évêque de Vannes en 1802. Mgr de Pancemont, mort en 1807, ne devait pas voir le premier essor de l'institut; mais la fondatrice allait être l'artisan de l'ouverture de la quatrième maison, en même temps que se développait sa vie spirituelle, sous le contrôle de ses directeurs successifs.

A propos du premier directeur de conscience de sa mère, Matthieu Molé parlait d'un "zèle dirigé par un esprit borné" et il apparaît que Pancemont était péremptoire dans ses exigences. Les deux directeurs qui lui succéderont seront amenés à

permettre à celle qui était devenue Mère de Saint-Louis de prononcer et renouveler jusqu'à douze voeux de dévotion. Tout au long d'une soixantaine de pages (pp. 242 à 302), se dégage l'itinéraire spirituel de cette femme qui semble n'avoir transcendé que dans la foi l'écartèlement qu'elle éprouvait entre d'une part un attrait intérieur la poussant à la solitude d'une vie contemplative, et d'autre part la nécessité de répondre à "l'action apostolique" à laquelle la vouait l'évêque de Vannes.

Cette auscultation des documents révèle dans quel terreau est née la congrégation des soeurs de la Charité de Saint-Louis.

Car même si un tel travail est marqué par son but, sa richesse documentaire et la rigueur de l'analyse qu'il requiert en font un ouvrage très précieux pour l'histoire religieuse.

Divers

- Jean de VIGUERIE. - L'institution des enfants, l'éducation en France 16^e-18^e siècle. - Paris, Calmann-Lévy, 1978, 333 p.

L'auteur, qui a fait sa thèse sur Les Pères de la doctrine chrétienne en France et en Italie de 1592 à 1792 (Paris, 1976, 702 p.), présente maintenant une synthèse sur l'éducation en France du 16^{ème} au 18^{ème} siècle et dégage les changements intervenus au cours de cette période : aussi bien dans la conception de l'éducation que dans le contenu de l'enseignement. Parmi ces changements, la contestation, par le siècle des lumières, de l'oeuvre de l'Eglise n'est pas des moindres; car l'Eglise avait été amenée à jouer un rôle essentiel dans l'entreprise de scolarisation : elle fournissait la plupart des maîtres et les formait (p. 66). Plusieurs congrégations avaient été poussées - dans l'accomplissement de leur mission apostolique - à prendre en charge l'enseignement auquel elles ne s'étaient pas destinées à l'origine : ainsi en est-il pour les jésuites, les oratoriens, les doctrinaires, les barnabites, les visitandines Dès la fin du XVI^{ème} siècle, on pouvait noter qu'"une foule de congrégations féminines s'adonnent à l'instruction des filles, le plus souvent dans des petites écoles [...] la congrégation de Notre-Dame, les filles de Notre-Dame, les ursulines montrent la voie à toutes les autres" et jusqu'à la Révolution "33 congrégations féminines sont fondées qui inscrivent la tenue des écoles parmi leurs tâches principales". Ainsi l'Eglise ne remplit pas seulement une mission de "catéchiste" et de "maîtresse de vie spirituelle", mais aussi "d'institutrice". De plus, "elle éclaire l'opinion sur la nécessité des écoles [notamment par l'intermédiaire des associations pieuses]. Il faut ajouter qu'elle contribue de ses deniers."

L'intérêt de cet ouvrage est de montrer comment la confrontation d'études particulières sur un thème (études locales, étude de congrégations enseignantes, etc..) permet de dégager les grands courants de l'histoire. L'abondante bibliographie (pp. 315-330) témoigne du caractère systématique de l'enquête de l'auteur qui a puisé aussi beaucoup aux publications des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles (traités d'éducation, mémoires, catéchismes).

- Gabriel MARC. - Qu'ils soient un. - Collection Voies et Etapes, Desclée de Brouwer, 1978, 157 p.

Dans cette nouvelle collection, ce témoignage de celui qui fut président de l'ACI de 1971 à 1976 cherche à présenter une "voie", celle d'un mouvement d'action catholique. Il évoque ce qu'il appelle la "Spiritualité de l'Action catholique des milieux indépendants". Trois parties : "questions communes de l'existence individuelle et collective", la réponse qu'y apportent les grands mystères chrétiens, comment l'ACI met en oeuvre cette réponse.

Cet ouvrage permet sans doute de pressentir la méthode du mouvement et peut-être fournirait-il à l'un ou l'autre archiviste une grille pour ne pas laisser se perdre ce que l'A. estime être l'essentiel de cette transformation individuelle et sociale.

